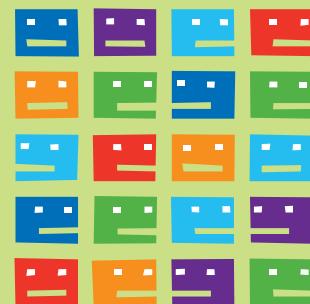




Forum sur les
arts visuels
au Québec

B I L A N

Québec 



Forum sur les
arts visuels
au Québec

Organisé par le Conseil des
arts et des lettres du Québec,
en collaboration avec le
ministère de la Culture et
des Communications et la
Société de développement
des entreprises culturelles.

Décembre 2006

Mot du président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications (MCCQ) et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), a organisé un premier grand rassemblement du milieu des arts visuels au Québec les 1^{er} et 2 mai 2006 à Montréal. Le **Forum sur les arts visuels au Québec** a été également conçu en collaboration avec l'Association des galeries d'art contemporain (AGAC), le Musée d'art contemporain de Montréal (MAC), le Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ), le Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV), le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ) et la Société des musées québécois (SMQ).

L'événement, auquel étaient conviés plus d'une centaine d'artistes, de professionnels et de spécialistes du secteur des arts visuels en provenance de diverses régions, a été inauguré officiellement par la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp.

Le but ultime de l'exercice de consultation demeurait l'adéquation optimale des programmes du Conseil avec la réalité du milieu des arts visuels au Québec, en prenant en considération l'autonomie des structures existantes ainsi que celle des partenaires. Les objectifs généraux du Forum étaient les suivants :

- réunir, pour une première fois au Québec, tous les secteurs liés à la création, la production, la diffusion et au marché des arts visuels ;
- partager une vision de la situation des arts visuels au Québec ;
- identifier les principaux défis de développement des arts visuels ;
- énoncer des pistes de travail et des orientations, proposer des mesures de soutien et d'intervention.

Le Forum a réuni pendant deux jours, des artistes, des représentants d'organismes de production et de diffusion, d'associations, de regroupements, de musées, de centres d'exposition, de galeries, des professionnels des arts, des collectionneurs, des partenaires gouvernementaux, tous représentatifs de l'ensemble du milieu des arts visuels au Québec.

Les participants, regroupés autour de huit tables thématiques, ont été conviés à exprimer leur vision sur un certain nombre de questions, pour enfin être réunis lors d'une séance plénière à laquelle assistaient des observateurs et des journalistes.

Par ailleurs, en parallèle aux tables rondes, les artistes et professionnels des arts visuels de tout le Québec ont pu s'exprimer sur le contenu du Forum en allant sur le site Web du Conseil.

Je suis particulièrement fier des résultats du Forum. Cette première grande rencontre avec divers intervenants du milieu des arts visuels aura permis d'établir des liens en vue d'une meilleure compréhension du secteur et d'une possible concertation.

Je remercie bien sincèrement madame la Ministre et les partenaires gouvernementaux pour leur participation ainsi que les participants, animateurs, secrétaires, collaborateurs et organisateurs de cet événement rassembleur.

Yvan Gauthier

Yvan Gauthier



La ministre de la Culture et des Communications, **Line Beauchamp**, entourée d'**Yvan Gauthier**, président-directeur général du Conseil des arts et des lettres et de **Marc Mayer**, directeur général du Musée d'art contemporain lors de l'inauguration du Forum sur les arts visuels au Québec.

Avant-propos méthodologique

Pour réaliser cette synthèse, les documents suivants ont été analysés et confrontés : les enregistrements sonores des débats, les notes des animateurs des huit ateliers et de la séance plénière, le document *État de situation des arts visuels au Québec* réalisé par le CALQ et le programme des tables rondes du Forum (*Thèmes et questions*).

L'objectif de ce document-synthèse est de rendre compte des **grandes lignes des débats** ayant rassemblé plus d'une centaine de participants invités à débattre des enjeux des arts visuels au Québec. **La vision exprimée dans ces pages n'est donc pas celle du CALQ, du MCCQ ou de la SODEC mais bien celle des participants au Forum.**

La structure du bilan rédigé reprend celle du Forum. Les mêmes idées ont pu librement circuler d'atelier en atelier. À ce titre, la redondance de certains énoncés s'explique par **la prégnance des constats**, qui constitue en elle-même une donnée importante.

Certaines des questions inscrites dans le programme des tables rondes n'ont pas fait l'objet de discussions pour deux raisons principales : soit que les participants n'ont pas jugé qu'elles étaient un enjeu prioritaire ou soit que la dynamique prônée par l'animateur n'a pas permis de traiter de l'ensemble des questions à l'ordre du jour, parfois par manque de temps.

Tous les sujets n'ont pas fait consensus : le présent document n'a pas pour objectif de trancher ces questions particulières. Par ailleurs, certaines affirmations ont dû être annotées lorsqu'elles démontraient une méconnaissance des structures ou des programmes existants.

Cette synthèse a été réalisée pour la Direction des arts visuels, des arts médiatiques et de la littérature du Conseil des arts et des lettres du Québec.

N.B. : Le genre masculin n'est utilisé qu'aux fins d'allégement du texte.

Introduction

Dans la foulée de la révision de ses programmes et de leur adéquation avec l'évolution du secteur des arts visuels, la Direction des arts visuels, des arts médiatiques et de la littérature du Conseil des arts et des lettres déposait à son conseil d'administration, en décembre 2003, l'*État de situation en arts visuels*. Ce document démontrait que malgré les efforts financiers consentis depuis plusieurs années au secteur des arts visuels au Québec notamment depuis la création du Conseil en 1994, la situation économique des artistes et des organismes artistiques demeure précaire. La visibilité médiatique de ce secteur culturel auquel on reconnaît pourtant une grande force créatrice, des capacités exceptionnelles d'adaptation et une relève de qualité reste faible et son rayonnement sur la scène internationale est insuffisant.

De plus, le document mettait en lumière la complexité de présenter un portrait réel de la situation, ceci étant dû en partie à la segmentation du secteur entre les partenaires financiers gouvernementaux. La Direction des arts visuels, des arts médiatiques et de la littérature a dès lors souhaité ne pas amorcer les travaux d'orientations disciplinaires du secteur avant d'avoir pu procéder à un examen plus large que ce que son seul champ d'intervention ne lui permettait.

Le CALQ invita ses homologues du MCC et de la SODEC à former le comité organisateur qui serait chargé de préparer une vaste consultation sous la forme d'un Forum sur les arts visuels, forum où, pour la première fois, l'ensemble des acteurs du milieu et de leurs partenaires publics québécois seraient conviés à réfléchir sur l'état de situation actuel et à identifier des pistes de travail structurantes pour le milieu.

Le comité organisateur a convié par la suite les principaux interlocuteurs du milieu, soit l'AGAC, le MAC, le MNBA, le RAAV, le RCAAQ et la SMQ, à former un comité de réflexion dont le rôle consistait, entre autres, à valider les données colligées, à confirmer les constats et à développer les thèmes de discussion. Il a été décidé dès le début que l'événement réunirait un nombre restreint de personnes autour d'une sélection de thèmes, ceci pour faciliter les échanges et la réflexion.

Cette initiative constituait un premier exercice de rapprochement des différents acteurs du milieu des arts visuels, et permettait d'entrevoir les possibilités de concertation. Il est à souligner que le domaine des arts visuels contemporains ne peut se reposer actuellement sur aucune étude donnant le portrait de la structure économique du secteur et qu'il ne bénéficie d'aucun ouvrage de référence complet sur son histoire au Québec.

Alors qu'il amorce la révision de ses orientations et de ses priorités d'intervention, le CALQ, en collaboration avec le MCCQ et la SODEC, a proposé une réflexion sur les enjeux qui marquent le secteur. Le Forum, qui s'est tenu en mai 2006, a regroupé plus d'une centaine de participants : artistes, gestionnaires d'organismes artistiques, d'associations, d'institutions muséales, critiques, auteurs, commissaires, conservateurs, diffuseurs, galeristes, professeurs, historiens d'art, agents, journalistes, étudiants, gestionnaires de programmes, directeurs de lieux de production et de diffusion, d'événements et de publication, éditeurs, représentants du secteur privé, techniciens spécialisés. Les participants étaient invités à débattre les huit thématiques suivantes* : la recherche, la création et le perfectionnement ; le soutien à la production ; la diffusion au Québec et au Canada et le développement des publics ; la diffusion à l'international ; le marché de l'art ; les publications ; les professionnels des arts visuels ; la vie associative et le soutien à la discipline.

Le bilan ci-après fait la synthèse des débats en présentant, pour chacune des thématiques abordées, les constats majeurs qui ont été dégagés ainsi qu'un tableau exposant les principaux enjeux et les principales recommandations énoncés par les participants. En plus d'identifier les propositions visant spécifiquement l'action du CALQ, cette synthèse tente surtout de faire ressortir les éléments de réponse fournis par les intervenants aux deux questions principales qui sous-tendaient l'ensemble de leurs discussions : quelles stratégies peut-on mettre en place aujourd'hui pour maximiser le développement des arts visuels ? Quels progrès peut-on espérer pour notre culture et notre société dans 10 ans, dans 20 ans ?

* Les participants ont discuté successivement à trois tables de leur choix, à raison d'une demi-journée par table.

1

La recherche, la création et le perfectionnement



Table ronde animée par
Johanne Turbide,
professeure à HEC Montréal et spécialiste
de la gestion stratégique et financière.



Yvan Gauthier,
président-directeur général du CALQ
à la séance plénière.



Une partie de l'assistance
à la séance plénière.

1

La recherche, la création et le perfectionnement

Les artistes en arts visuels sont présents dans toutes les régions du Québec. Leur production est de plus en plus interdisciplinaire et les lieux de diffusion qu'ils investissent de plus en plus variés. Malgré leur vitalité créatrice, leur force d'adaptation et la richesse de la relève, peu d'entre eux parviennent à vivre de leur art. Les discussions portant sur la recherche, la création et le perfectionnement ont donné lieu à plusieurs constats majeurs touchant la définition du territoire des arts visuels, le financement, le programme de bourses aux artistes du CALQ et ses impacts sur les carrières, la pluralité des pratiques, les droits d'auteur et d'exposition, l'intégration des artistes autochtones et des artistes des communautés culturelles et la reconnaissance des artistes en région.

1.1

La recherche, la création et le perfectionnement : les principaux constats

Les arts visuels : un territoire en mouvance

Le milieu des arts visuels se caractérise par une grande fragmentation, en témoigne la multiplicité des pratiques artistiques. Si le cloisonnement des disciplines peut faciliter la gestion des programmes de soutien public, il demeure toutefois très contraignant notamment dans le secteur des arts visuels qui est en constante mouvance et appelé à se caractériser par une infiltration accrue de toutes les formes d'art (ex.: vidéo, arts médiatiques). Les participants à cette table ronde s'entendent pour dire que cette problématique de définition des disciplines artistiques est complexe. Parfois futile et généralement d'ordre pratique, la délimitation des domaines artistiques répond bien souvent à une volonté de circonscrire des concepts en évolution et des questions restées en suspens (qu'est-ce qu'un artiste en arts visuels ?). Certains précisent cependant que l'idée d'un décloisonnement des disciplines artistiques ne doit pas nuire au financement des procédés plus traditionnels et à la valorisation des métiers d'art et des savoir-faire. Le défi actuel consiste donc à conserver une ouverture d'esprit suffisante pour appréhender des territoires plus ou moins connus et aborder un secteur culturel comme celui des arts visuels sans en contraindre la mouvance.



La décision d'appartenance : des points de vue qui s'affrontent

Pour certains intervenants, seul l'artiste est capable de s'identifier à une discipline artistique ; cette décision d'appartenance est la sienne et doit être respectée. Pour d'autres, l'inscription de l'artiste au sein d'une discipline est peu souhaitable et/ou trop complexe à gérer ; elle doit relever de l'institution qui manifeste le besoin d'une classification des genres.

Une mémoire à conserver

Tel que déploré par des participants, on n'a pas su instaurer, au Québec, une culture de fréquentation des arts en général et des arts visuels en particulier. D'où la difficulté à fidéliser un public. Il est peu fréquent que le travail de l'artiste soit diffusé sur une période prolongée dans une galerie ou un musée. Il est aussi peu fréquent que le créateur obtienne un soutien financier plusieurs années consécutives. Nul doute que la diffusion trop ponctuelle de son travail nuit à la mémoire des œuvres qui ne disposent que de peu de temps pour s'inscrire dans le patrimoine et l'imaginaire collectifs.

Un financement insuffisant

Les sommes d'argent dévolues au soutien de la recherche et de la création dans le secteur des arts visuels sont insuffisantes. Les artistes se trouvent bien souvent dans l'incapacité de tenir compte des coûts réels de production lorsqu'ils bâtiennent leur budget lors d'une demande d'aide financière ; ils doivent alors amputer les frais de subsistance associés aux bourses. Nombreux sont les artistes qui constatent la baisse de leurs revenus année après année et l'augmentation de leur niveau d'endettement. Le manque de soutien aux activités de recherche et de création a également de graves impacts sur l'émergence d'une relève de qualité, à la fine pointe. Dans un contexte de vieillissement des artistes et des organismes artistiques, nul doute que ce sous-financement, s'il se perpétue, influencera l'innovation, l'évolution des procédés mis en œuvre au sein des arts visuels et leur insertion au sein de la société. Fait tout aussi grave : la recherche et l'expérimentation ne référant pas seulement à la sphère des techniques mais aussi à celles de l'analyse et de la réflexion, leur sous-financement nuit également à l'évolution des idées...

Des coûts qui ne varient pas forcément selon les formes d'art

Les participants mentionnent qu'on ne peut pas déterminer les montants d'aide financière à accorder aux artistes en arts visuels selon la forme d'art qu'ils pratiquent. Pour exemple, l'infiltration croissante des nouvelles technologies au sein des arts visuels n'a pas un impact systématique d'élévation des coûts de recherche, de création, de perfectionnement ou de production. Il n'est pas forcément moins coûteux d'entreprendre une démarche plus traditionnelle comme artiste sculpteur ou peintre que d'insérer le multimédia dans un projet ; les processus de création et d'expérimentation peuvent être en effet tout aussi longs et difficiles.



Un soutien insuffisant aux déplacements

Pour que les arts visuels rayonnent sur l'ensemble du territoire du Québec, des sommes suffisantes doivent être dévolues à la circulation des artistes et de leurs œuvres. Les organismes de production et de diffusion renommés qui existent en région ne peuvent exercer leur pouvoir d'attraction que si les artistes et les travailleurs culturels se déplacent. Les déplacements devraient par exemple être fortement encouragés entre les communautés autochtones et les grands centres urbains. Étant donné la géographie particulière du Québec et sa place en Amérique du Nord, on souligne l'importance du déplacement dans la reconnaissance et le rayonnement de l'expertise et de l'excellence de ses artistes et de ses centres de production et de diffusion.

Un soutien inadéquat aux artistes en mi-carrière

Amorcer une carrière est relativement facile, la poursuivre l'est beaucoup moins. L'artiste qui n'appartient plus à la relève mais qui n'est pas encore reconnu comme un artiste établi n'a, semble-t-il, plus sa place. Force est de constater que le soutien financier consacré aux artistes en mi-carrière est insuffisant. Plusieurs participants soulignent que la survie du secteur des arts visuels et de ses artistes dépend pourtant de ce soutien spécifique, notamment en région.

La relève : une aide mal ciblée, des déplacements trop peu nombreux

L'aide financière accordée aux artistes de la relève est mal ciblée. Ponctuelle, elle ne facilite pas vraiment l'insertion dans le milieu professionnel et ne contribue pas suffisamment à la poursuite d'une carrière. Selon des participants, les déplacements ne sont pas assez encouragés alors qu'ils sont de véritables vecteurs de recherche, d'expérimentation et de rayonnement. Ils sont souvent des facteurs déterminants dans le développement de la carrière de l'artiste en arts visuels, et ce, dès ses premières années de pratique professionnelle jusqu'à sa reconnaissance comme artiste établi. Des participants précisent que ce n'est pas un hasard si plusieurs écoles et universités européennes considèrent le voyage à l'étranger comme un passage obligé pour leurs étudiants en arts visuels.

Les artistes autochtones et des communautés culturelles : une présence à renforcer

Certaines populations d'artistes, comme celle des artistes amérindiens, semblent en marge du système de financement et doivent être mieux intégrées. Les artistes autochtones et les artistes des communautés culturelles sont peu impliqués au sein des lieux de diffusion et des associations d'artistes. Des participants soulignent qu'ils n'ont pas un accès équitable aux programmes d'aide aux artistes professionnels et ne sont pas suffisamment présents au sein des comités et jurys du Conseil. Dans cette optique, il est urgent que le Conseil développe sa connaissance des cultures autochtones et favorise les échanges entre les communautés artistiques peuplant le territoire du Québec en mettant en place un secrétaire des cultures autochtones, qui agirait comme antenne des programmes auprès des communautés des Premières Nations.



Des innovations nécessaires en matière de financement

On souligne que les pratiques de mécénat ne sont pas développées et que la place du Conseil, acteur essentiel du financement des arts visuels au Québec, doit être renforcée. On ajoute qu'il faut réviser les modalités de l'accès aux équipements et innover au niveau des organismes de production, en encourageant par exemple le développement de nouveaux modèles de partenariats entre les artistes et les universités, centres de recherche et municipalités, ainsi que la reconnaissance d'autres lieux de diffusion en région (ex.: les cafés). L'artiste est celui qui investit le plus dans l'art. Compte tenu du niveau souvent faible de ses revenus, son apport financier est en effet considérable pour soutenir ses activités de recherche, de création et de perfectionnement. Des participants soulignent l'intérêt pour le Conseil d'agir au moins en deux temps distincts : d'abord, accorder aux artistes dont l'excellence est reconnue une enveloppe unique, identique pour tous, pour couvrir leurs frais de subsistance ; puis, accorder une bourse de réalisation en fonction des besoins d'équipement ou de matériaux nécessaires à leur démarche de recherche et de création. Une chose est sûre : l'innovation est nécessaire dans le domaine des programmes de soutien public auxquels l'artiste a accès et dans le domaine du financement du travail artistique en général : non imposition des bourses aux artistes ; frais de subsistance minimum garantis pour les boursiers ; allègements fiscaux ; parité d'investissement ; dispositifs pour encourager les collectionneurs privés et le mécénat.

L'évaluation par les pairs : le « moins pire » des procédés

Les intervenants s'entendent sur le fait que les artistes demeurent les mieux placés pour évaluer le travail de leurs pairs. Il est toutefois important que la composition des jurys reflète la compétence et la mouvance du territoire des arts visuels en proposant des membres issus de pratiques multi-disciplinaires et variées. Certains mentionnent que le temps dévolu aux membres des jurys pour l'examen des dossiers des candidats à des bourses de recherche et de création est insuffisant. Le secteur des arts visuels étant marqué par la sophistication des démarches artistiques et le croisement des disciplines, les dossiers complexes et volumineux requièrent une attention particulière.

L'importance d'une évaluation basée sur l'excellence et la singularité des démarches artistiques

L'excellence, la rigueur, la singularité ou l'originalité des démarches artistiques sont et doivent être les critères de base de l'évaluation des demandes de bourses de recherche et de création, et ce, indépendamment du lieu de résidence de l'artiste. Certains intervenants précisent que le fait de retenir les mêmes critères d'évaluation des demandes de bourses pour l'ensemble du territoire du Québec est la meilleure façon de servir les régions et leurs artistes.



Bourse et subvention : une gestion identique inadaptée à la réalité de la pratique artistique

On évoque le fait que les demandes de bourses aux artistes sont très similaires aux demandes de subventions. Les rapports qui justifient en fin de projet les principales dépenses associées à la démarche artistique sont notamment aussi détaillés et exhaustifs. Or les bourses doivent théoriquement consacrer l'excellence. Sans remettre en cause le rapport de bourse, ces aides financières devraient pouvoir être utilisées plus librement pour permettre à l'artiste qui poursuit sa démarche dans un secteur en mouvance de l'adapter à ses besoins de recherche et de création en temps réel¹. Des intervenants soulignent toutefois qu'il est important que les organismes de financement, tels que le Conseil, demeurent bien informés des coûts réels de production (frais de subsistance, matériaux et équipements, expertise externe, déplacements, etc.).

La dictature du « projet » et du court terme

Les programmes de financement public actuels soutiennent les projets de recherche et de création dont la réalisation s'inscrit souvent sur une période d'au plus une année. Or de tels projets à court terme sont rares dans la pratique des arts visuels et n'ont souvent que peu de portée. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le terme « projet » demeure un irritant pour plusieurs participants au Forum qui lui préfèrent celui de « démarche artistique ». Dans le contexte actuel, les créateurs qui prévoient la réalisation d'activités de recherche et de création sur une période dépassant une seule année n'ont pas de possibilité de financement. Des intervenants soulignent le paradoxe de cette situation, constatant l'importance et la portée des démarches de moyen et long terme et leur impact réel et structurant sur l'évolution de la carrière de l'artiste en arts visuels. On s'entend pour dire que la possibilité d'un financement des projets sur une base triennale fait cruellement défaut. Celui-ci permettrait notamment le soutien des démarches artistiques selon des échéanciers plus réalistes qui tiennent compte des enjeux réels de recherche et de la poursuite de la carrière - occasions soudaines de déplacement, invitation, juxtaposition des projets - ainsi qu'un meilleur soutien des artistes en mi-carrière.

La chaîne création/production/diffusion/mise en marché : une responsabilité non souhaitable

Selon des intervenants, l'inscription de l'artiste dans toutes les étapes de la chaîne création/production/diffusion/mise en marché est une évidence, qui explique notamment la tendance des artistes à se regrouper afin de mieux en maîtriser les maillons. D'autres soulignent que cette chaîne est une lourde responsabilité qui n'est pas même souhaitable. Une analogie est faite avec le monde des auteurs auxquels on demande de créer, non de fabriquer ou de distribuer leur livre... Selon eux, l'artiste n'est pas un entrepreneur ni un travailleur autonome ; il est avant tout une personne qui entreprend une démarche de recherche et de création.

¹ Le programme de bourses aux artistes professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec le permet déjà.



L'importance des centres d'artistes et des associations professionnelles

Les centres d'artistes sont des maillons essentiels du réseau de mise en valeur et d'animation des arts visuels au Québec et demeurent les seuls organismes dont le principal mandat est de soutenir la recherche et la création. Les intervenants soulignent que ces organismes constituent de véritables tremplins dans la carrière de nombreux artistes, jeunes et moins jeunes, qui bénéficient par leur intermédiaire d'une assistance et d'un accès privilégié à des équipements spécialisés et de pointe pour mener leurs expérimentations. Des participants mentionnent l'importance des associations, constatant qu'elles soutiennent réellement l'artiste dans son cheminement professionnel.

L'importance des événements en arts visuels, notamment en région

On précise la grande portée des événements qui, en région comme dans les grands centres urbains, sont des moteurs cruciaux de développement et de rayonnement des arts visuels, que ces événements soient disciplinaires (ex.: estampe, photographie) ou multidisciplinaires et liés à la pluralité des pratiques. Les impacts sont particulièrement spectaculaires en région où les événements permettent non seulement des productions multiples mais également l'association d'artistes professionnels et des jumelages. Ils concourent au développement des publics mais également à la reconnaissance des artistes qui disposent par eux d'une possibilité de revenu supplémentaire.

Une médiatisation insuffisante des arts visuels

La médiatisation du secteur des arts visuels est jugée très insuffisante et nuit entre autres au développement des activités de recherche et de création qui demeurent méconnues et non valorisées. Les intervenants soulignent la nécessité de campagnes d'image et de visibilité qui permettraient non seulement de faire rayonner le milieu des arts visuels, de valoriser ses praticiens mais également d'influencer la jeunesse québécoise.

Barèmes et versement des droits : des niveaux bas, un respect inégal

L'information diffusée auprès des artistes et du public concernant les droits d'auteur et le paiement juste et équitable des redevances est insuffisante, le versement des droits est peu respecté ou trop inégal. Certains intervenants affirment qu'il faut tenir compte de la réalité vécue par les organismes artistiques qui ne peuvent pas assumer les montants associés aux barèmes recommandés par les associations et les sociétés de droits d'auteur comme le RAAV et la SODART; c'est hélas l'artiste qui doit négocier, défrayer la différence et payer ainsi le prix du sous-financement des organismes diffuseurs. Des participants soulignent cependant qu'étant donné l'obligation des organismes diffuseurs de planifier leurs activités plusieurs années à l'avance, il est anormal qu'ils ne soient pas capables de bâtir un budget selon cette planification ni de respecter les barèmes établis associés à la diffusion des artistes invités, et inacceptable que les artistes aient à négocier le respect de leurs droits d'auteur et droits d'exposition dont les niveaux sont déjà bas.

Des expériences inspirantes

Le Québec est à plusieurs égards un modèle inspirant, notamment pour son réseau de centres d'artistes. On mentionne que le Québec et le Canada sont des territoires de diffusion internationale importants pour les artistes étrangers et qu'il faut encourager les universités à jouer un plus grand rôle en les invitant pour leur permettre de faire rayonner leur travail et faire connaître leur expertise. On cite le cas du Japon où les artistes en arts visuels, soutenus tout au long de leur carrière, font l'objet d'un véritable culte ; le cas de la France, où les pratiques d'achat d'œuvres aux artistes sont encouragées. On souligne que le rayonnement à l'international du travail de l'artiste a un impact considérable sur le développement de sa carrière. À cet égard, une expérience réussie et novatrice est citée : celle de la Fondation Mondrian qui soutient et encourage la présence des artistes des Pays-Bas sur le territoire international.

1.2

La recherche, la création et le perfectionnement : enjeux et recommandations

Enjeux	Recommandations
Tenir compte de la mouvance du territoire des arts visuels	<ul style="list-style-type: none">■ Favoriser la pluralité des formes d'art au sein des programmes de bourses en arts visuels sans nuire au financement des procédés plus traditionnels.■ S'assurer que les jurys sont composés de personnes compétentes capables d'appréhender les croisements entre les formes d'art et la sophistication des démarches artistiques en arts visuels ; avoir recours, le cas échéant, à des spécialistes pour l'évaluation d'une démarche particulière.
Augmenter le financement de la recherche et de la création, tout en offrant également de l'aide pour les coûts de production, de promotion, de mise en marché, de formation et de perfectionnement, afin d'assurer une aide qui couvre tous les aspects du développement d'une carrière d'artiste	<ul style="list-style-type: none">■ Augmenter les sommes d'argent consacrées au soutien de la recherche et de la création en arts visuels ; l'aide devrait pouvoir couvrir divers frais réels (frais de subsistance, coûts réels de production) afin de contribuer réellement au développement de la carrière de l'artiste.■ Cibler davantage le soutien à la relève afin de faciliter réellement l'insertion des artistes et la poursuite de leur carrière.■ Mettre en place des mesures mieux adaptées au soutien des artistes en mi-carrière.■ Favoriser les déplacements et la circulation des artistes sur les territoires (ex. : échanges d'expertise, association d'artistes, résidence, participation à des événements en région ou dans les grands centres).■ Que le CALQ offre des bourses triennales de recherche et de création afin de soutenir les démarches artistiques selon des échéanciers plus réalistes qui tiennent compte des enjeux réels de recherche et de création tout en facilitant la poursuite de la carrière.

Enjeux (suite)	Recommandations (suite)
Assurer le rayonnement des artistes autochtones et des communautés culturelles	<ul style="list-style-type: none"> ■ Favoriser le rayonnement des œuvres et des artistes autochtones et des communautés culturelles (ex.: instaurer des résidences pour les artistes amérindiens désireux de venir dans les grands centres, veiller à leur meilleure intégration au sein des jurys, favoriser les échanges et les associations d'artistes professionnels entre les régions). ■ Que le CALQ crée un poste d'agent de liaison des cultures autochtones, qui agirait comme antenne des programmes auprès des communautés des Premières Nations.
Assurer la reconnaissance professionnelle des artistes en région	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maintenir et développer l'expertise des centres d'artistes dans les centres urbains et en région. ■ Reconnaître en région d'autres lieux de diffusion des arts visuels que les centres d'artistes (ex.: les cafés). ■ Favoriser le développement et le rayonnement des événements en arts visuels en région.
Développer des pratiques de mécénat et innover en matière de financement des arts visuels	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développer des conditions fiscales favorables à l'artiste et promouvoir la non-imposition des bourses (ex.: premier palier de bourses non imposable, également des revenus). ■ Mettre en place des mesures incitatives pour les compagnies ou les entreprises qui fournissent des services ou des matériaux à un artiste (ex.: dégrèvement fiscal). ■ Mettre en place des dispositifs pour encourager les collectionneurs privés et le mécénat. ■ Encourager le développement de nouveaux modèles de production (ex.: partenariats entre artistes et universités).
Agir en faveur du statut de l'artiste	<ul style="list-style-type: none"> ■ Que le CALQ collabore activement avec les ministères et les associations professionnelles dans l'élaboration de meilleures pratiques et de meilleures politiques susceptibles d'améliorer les conditions de vie socio-économiques, la protection des droits d'auteur et le statut de l'artiste. ■ Développer des programmes d'assurances collectives accessibles à divers regroupements. ■ Octroyer des sommes supplémentaires aux organismes diffuseurs pour le versement des droits d'auteur aux artistes en arts visuels. ■ Augmenter la médiatisation des artistes et du secteur des arts visuels (ex.: organiser une campagne de visibilité au plan national).

2

Le soutien à la production



Table ronde animée par
Guy Bellavance,
sociologue des arts et de la culture
et professeur-chercheur à l'INRS
Urbanisation, Culture et Société.



Danyèle Alain, directrice générale du centre d'essai en arts visuels 3^e Impérial, de Granby, et **Alain-Martin Richard**, artiste et commissaire.



Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, **Richard Purdy**, artiste et **Daniel Dion**, directeur du centre Oboro Goboro, de Montréal.



Yves Louis-Seize, président du Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV) et **Jean-Yves Vigneau**, artiste et membre du centre d'artistes Axe Néo 7, de Gatineau.

2

Le soutien à la production

La pratique de l'artiste en arts visuels se caractérise en général par un travail de recherche et de création en solitaire dans un studio ou un atelier. Face à l'évolution des moyens de production et l'émergence de nouvelles formes d'expression (ex. : vidéo, installation, multimédia, numérique), les praticiens se sont également dotés d'un réseau de centres d'artistes autogérés leur permettant de satisfaire leurs besoins d'espace, d'équipement et d'échanges avec leurs pairs. Or ces organismes n'ont que peu de moyens pour suivre le rythme rapide de l'évolution des outils de production et leur marge de manœuvre salariale ne leur permet pas toujours de conserver leur expertise ni leur personnel spécialisé. Les discussions portant sur le soutien à la production ont permis de dégager plusieurs constats touchant les ateliers d'artistes, les centres d'artistes de production et la pratique des résidences d'artistes en pleine croissance.

2.1

Le soutien à la production : les principaux constats

L'atelier : un espace crucial et polyvalent

L'atelier n'est pas seulement un lieu de production ; c'est un lieu d'étude, d'échanges, d'entreposage. Il demeure un élément crucial pour les artistes en arts visuels, qu'ils soient en début de carrière, à mi-carrière ou chevronnés. Des participants affirment que de plus en plus d'artistes en arts visuels pratiquent sans atelier ; plus que d'un lieu physique, ces praticiens ont besoin d'établir des relations spécifiques avec des pairs ou des spécialistes. Dans ce contexte, l'intérêt de développer une assistance technologique « volante » est évoqué.

Une mise à jour nécessaire des équipements présents dans les ateliers

On souligne qu'un grand nombre d'ateliers de création collectifs ne disposent pas des moyens suffisants pour renouveler leur équipement. Ces ateliers ne peuvent donc pas recevoir certains artistes en arts visuels faute de posséder les outils que nécessite leur production. Un programme de soutien aux équipements permettrait de mettre à niveau les ateliers, qu'ils soient individuels ou collectifs.



Accès difficile aux espaces

Les artistes en arts visuels ne bénéficient pas d'aide particulière pour devenir propriétaire d'un espace de création, qu'il s'agisse d'un atelier individuel ou collectif (copropriété, coopérative). Leur souhait ne semble pas tant celui d'être propriétaire de l'espace, ce qui implique souvent une gestion assez lourde, que celui d'avoir un accès permanent à un atelier. La situation immobilière et l'accès au logement sont par ailleurs critiques dans les grands centres urbains.

Nécessité d'ateliers collectifs

On mentionne la nécessité d'innover en matière d'accès et d'espaces de création, en soulignant notamment que les municipalités ne s'impliquent pas suffisamment dans l'acquisition et l'équipement d'ateliers collectifs pour les artistes de leur communauté. Les municipalités, la SODEC, le CALQ, mais aussi d'autres instances gouvernementales telles que la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) devraient s'impliquer davantage et développer des mesures favorisant la mise en place d'ateliers individuels et l'accès à des espaces collectifs.

Des œuvres à entreposer...

Connexe à la problématique des ateliers, celle de l'entreposage des œuvres émerge avec force. En raison du vieillissement des créateurs, de la rareté des espaces disponibles et du nombre important d'œuvres d'art créées, les artistes sont confrontés à un problème qui touche les musées depuis fort longtemps : celui de conserver les œuvres produites. Une superficie importante des ateliers actuels sert à l'entreposage. Pour certaines formes d'art, comme la sculpture, ces considérations matérielles liées au manque d'espace et à la conservation des œuvres conditionnent même le nombre d'œuvres que l'artiste s'autorise à produire...

L'importance du réseau des centres d'artistes

En rassemblant à la fois des créateurs et des gestionnaires qui assurent des services de production et de diffusion, les centres d'artistes créent des dynamiques essentielles qui soutiennent non seulement la production en arts visuels mais aussi la recherche, la création et la formation, ainsi que des actions de médiation et de sensibilisation des publics, notamment en région. En renforçant le réseau de ces organismes dont les impacts sont tangibles, on intensifie la diffusion, la circulation des œuvres et des productions artistiques sur l'ensemble du territoire québécois, tout en favorisant le rayonnement des artistes et des organismes sur la scène internationale.



Arts, éducation, sciences : un lien à établir et à soutenir

Il n'y a que trop peu de liens établis entre le secteur des arts visuels, les universités, les cégeps et les centres de recherche qui disposent parfois d'équipements de pointe. Les participants insistent sur le fait qu'une synergie doit être créée et encouragée entre ces institutions. Il existe au Québec des programmes d'échanges et de résidence en milieu collégial et des programmes de création collective (ex.: les projets Art Nature). Des expériences américaines liées à des alliances entre le milieu des arts visuels, celui des entreprises privées et des centres de recherche scientifique ou industrielle, mériteraient d'être documentées et étudiées.

D'une façon générale, les intervenants s'accordent pour dire qu'il faut favoriser les ententes entre les organismes de production et de diffusion, les institutions de formation et d'enseignement, les différentes instances gouvernementales, les municipalités et les centres de recherche, afin de consacrer davantage de lieux à la création artistique et de faciliter l'accès aux artistes à des espaces de création et de production individuels ou collectifs.

La résidence d'artiste : des pratiques variées, des retombées considérables

La pratique de résidence permet à l'artiste non seulement d'avoir accès à un lieu de production équipé selon ses besoins mais également de se dépayser, d'expérimenter, de partager et d'échanger avec des pairs, d'autres professionnels ou d'autres publics. Les expériences menées sont variées et recouvrent des besoins divers liés à la mouvance même du secteur des arts visuels et à la pluralité des pratiques. La résidence permet avant tout de vivre une expérience. La valeur de cette pratique, qui mérite fortement d'être encouragée et facilitée, et ses impacts considérables sur la carrière de l'artiste, les territoires, le développement des publics, l'échange et l'évolution des expertises, et le rayonnement du milieu des arts visuels dans son ensemble font l'unanimité parmi les participants.

Des séjours d'une durée insuffisante, un réseau méconnu, un sous-financement

On mentionne que la durée des résidences est souvent trop courte ; elles sont en moyenne de vingt-deux jours par artiste, alors que les créateurs s'entendent sur le fait qu'il faut au moins quatre ou six mois, et parfois jusqu'à deux années, pour aboutir une démarche artistique et établir de véritables contacts avec le milieu, surtout à l'étranger. On souligne également que le réseau des lieux offrant des activités de résidence est méconnu de la communauté. Les centres d'artistes situés en région devraient être désignés comme des lieux de résidence, mais la pratique du partenariat n'est hélas pas assez encouragée et les centres ne disposent pas d'un financement suffisant. Les centres manquent de soutien financier pour assurer l'accueil et l'encadrement adéquats des personnes qui bénéficient des projets de résidence. L'intérêt des programmes d'artistes en résidence est de permettre aux créateurs de s'insérer dans de bons réseaux et d'établir de nombreux contacts, ce qui sous-entend la mise en place d'une logistique appropriée que les programmes de soutien actuels semblent ignorer.



Une coordination parfois difficile, un potentiel à développer

On évoque le caractère un peu laborieux du programme de résidences d'artistes du Conseil : il est difficile, pour les créateurs, de coordonner les critères d'admissibilité du programme *Studios et ateliers-résidences* avec les échéanciers et les mandats propres aux centres qui les accueillent, tout en assumant des frais parfois importants pour des résidences à l'étranger. Des participants soulignent la nécessité d'encourager les échanges sur le territoire du Québec, de favoriser de longs séjours, des résidences pour des artistes en début de carrière, des activités de recherche et de réflexion (non de seule production par « projet »), l'établissement de liens étroits entre l'artiste invité et le milieu qui le reçoit, et l'importance de multiplier les possibilités de rencontre entre les artistes qui bénéficient d'une résidence.

Le sous-financement du soutien à la production : des impacts multidimensionnels

Les organismes de production n'ont pas les moyens suffisants pour se développer à la mesure de leur potentiel. En témoigne leur difficulté à retenir leur personnel spécialisé, à proposer des résidences, notamment pour de longs séjours, et à établir des liens avec d'autres réseaux d'expertise (ex. : universités, centres de recherche scientifique ou industrielle, secteur privé) et d'autres communautés de créateurs (ex. : communautés éloignées du Québec, reste du Canada, États-Unis).

Le manque d'argent est particulièrement grave en ce qu'il constraint les organismes de production à se départir du personnel spécialisé qu'ils ont eux-mêmes formés, empêchant la pérennité et l'ancrage des expertises. Si les participants s'entendent sur le fait que des ateliers de production bien équipés et à la fine pointe sont nécessaires, ils mentionnent également l'importance vitale d'un personnel compétent et spécialisé.

Plusieurs intervenants soulignent le fait que l'aide financière consacrée au soutien de la production des artistes en arts visuels ne doit pas seulement cibler les nouvelles technologies et les nouveaux médias. Les besoins sont criants pour l'acquisition d'équipements jugés plus traditionnels mais dont le bassin d'utilisateurs est plus large, tels que des ateliers de menuiserie ou de métal. On déplore le fait que les organismes de production, faute de moyens, ne peuvent favoriser davantage les activités de recherche et de réflexion. Le programme *Commandes d'œuvres d'arts médiatiques* du Conseil des Arts du Canada est jugé novateur et inspirant en ce qu'il permet de financer des démarches artistiques depuis les étapes de la recherche et création jusqu'à celles de la production et de la diffusion.

Enjeux	Recommandations
Favoriser la mise à niveau des équipements présents dans les lieux de production ainsi que l'accès à des espaces d'ateliers	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la collaboration du CALQ, des ministères, des municipalités, du secteur privé et d'autres organismes tels que la SCHL, pour soutenir les besoins en espaces et en équipements nécessaires à la production des artistes en arts visuels (ex.: programme d'équipement pour ateliers individuels, accès à des espaces collectifs, intégration des arts, financement adéquat des centres d'artistes).
Encourager la pérennité et l'ancrage des expertises spécialisées présentes dans les centres de production	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter l'aide aux organismes de production en arts visuels et aux centres d'artistes en vue de maintenir les expertises en place. Renforcer le réseau d'organismes de production et de diffusion dont la contribution est significative dans leur domaine ou sur leur territoire. Mettre les lieux de production en réseau et davantage les médiatiser auprès des créateurs, des diffuseurs et des publics.
Renforcer le réseau des lieux de résidence	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter l'aide aux projets de résidence afin de multiplier les lieux d'accueil et d'échanges et de maintenir la diversité des expériences qui sont menées. Favoriser des résidences d'artistes de plus longue durée afin qu'elles permettent aux créateurs de poursuivre une démarche artistique depuis sa conception jusqu'à sa diffusion; ces projets garantiraient l'accueil et l'encadrement adéquats des artistes invités. Favoriser les pratiques de résidence auprès des artistes autochtones et des communautés éloignées du Québec. Assurer une meilleure concertation et une coordination plus forte entre les différents centres qui organisent des projets de résidence.
Documenter les pratiques de soutien à la production et accentuer les échanges	<ul style="list-style-type: none"> Documenter les pratiques gagnantes de soutien à la production en arts visuels au Québec et les expériences menées dans le reste du Canada, aux États-Unis et en Europe. Documenter les programmes « gagnants » (ex.: <i>Commandes d'œuvres d'arts médiatiques</i> du Conseil des Arts du Canada) et examiner leur mise en place pour soutenir la production des arts visuels québécois.



Enjeux (suite)	Recommandations (suite)
Accentuer les échanges afin de soutenir la production en arts visuels	<ul style="list-style-type: none">■ Renforcer les liens entre le milieu des arts visuels, les institutions d'enseignement, les centres de recherche et le secteur privé afin de soutenir les activités de production (ex.: expériences américaines, développement du rôle des centres d'artistes dans le domaine de la formation spécialisée).■ Que le CALQ développe de meilleurs liens avec le Conseil des Arts du Canada en ce qui concerne les résidences d'artistes dans les autres provinces canadiennes.■ Que le CALQ développe sa connaissance des cultures autochtones et favorise les échanges entre les communautés peuplant le territoire du Québec.■ Que le CALQ favorise la coopération et les activités de coproduction.

3

La diffusion au Québec et au Canada, promotion et sensibilisation des publics



Table ronde animée par
Jean-Léon Rondeau,
comédien, gestionnaire et consultant
en marketing pour les arts de la scène.



Carl Johnson, directeur du Musée régional de Rimouski et **René Derouin**, artiste et récipiendaire d'une bourse de carrière du CALQ.

Les animateurs Jean-François Ouellet et Jean-Léon Rondeau.



3

La diffusion au Québec et au Canada, promotion et sensibilisation des publics

Les arts visuels ne bénéficient pas d'une grande visibilité médiatique. Malgré l'intégration d'œuvres à l'environnement et la présence de centres d'artistes qui favorisent la pénétration de l'art actuel dans des milieux diversifiés, l'artiste en arts visuels n'a que peu de contacts avec le public. Si les centres d'artistes présentent des expositions, des conférences et des performances à de nombreux visiteurs, leurs activités demeurent toutefois méconnues et ne font que rarement l'objet d'une circulation sur les territoires. Avec le temps, ces centres se sont professionnalisés et institutionnalisés, prenant ainsi place aux côtés des autres organismes qui diffusent l'art actuel, tels que les musées d'art, les galeries d'art universitaires et municipales, les galeries privées, les centres d'exposition, les maisons de la culture et les événements. La pérennité de ces lieux de diffusion n'est toutefois pas assurée et demeure à la merci des tendances et des mouvements de l'art. Les débats portant sur les diffuseurs nationaux et la promotion des publics ont permis d'énoncer des constats majeurs concernant notamment la visibilité des arts visuels, la complémentarité des activités de diffusion, l'impact des événements et les stratégies de développement de publics.

3.1

La diffusion au Québec et au Canada, promotion et sensibilisation des publics : les principaux constats

Une médiatisation insuffisante, des visages invisibles

Les arts visuels ne sont pas valorisés dans notre société et ne font pas l'objet d'une grande médiatisation, comme c'est par exemple le cas des arts de la scène ou du cinéma. La diffusion des œuvres d'art est bien souvent à la charge de l'artiste et n'a que peu d'écho dans les médias traditionnels tels que la télévision ou la presse écrite, ce qui nuit considérablement au développement et à la sensibilisation des publics. En outre, contrairement à ce qui se passe pour d'autres formes d'art, le créateur en arts visuels demeure largement méconnu ; son visage reste souvent invisible...



Des initiatives diversifiées à encourager

Les initiatives doivent être encouragées afin d'augmenter la couverture médiatique dont bénéficient les créateurs en arts visuels et leur travail. Elles peuvent être nombreuses et diversifiées. Les participants à cette table ronde soulignent notamment que les municipalités et les sociétés d'État devraient pour exemple inclure la diffusion d'œuvres d'artistes contemporains dans leurs campagnes de prestige, acquérir des œuvres de façon systématique et faciliter leur diffusion dans les espaces physiques (ex.: bureaux des administrations) ou virtuels (ex.: sites Web, documentation promotionnelle, campagnes dans les médias de masse et la presse écrite). Les pratiques de prêt d'œuvres d'art et d'abonnement aux publications ne sont pas systématisées et la médiatisation des arts visuels par l'entremise des organismes gouvernementaux et des municipalités n'est pas encouragée. En témoigne la publicité au sein des documents officiels de promotion d'une ville ou d'une région qui est souvent payante et coûteuse pour les créateurs. Certains supports sont par ailleurs sous-utilisés pour la diffusion des œuvres, tels que le mobilier urbain ou les modes de transport. Des participants soulignent l'importance, pour les artistes en arts visuels, de se responsabiliser face à la diffusion de leurs œuvres, et leur nécessaire collaboration avec des professionnels de la sensibilisation et du développement de publics.

L'absence d'une volonté commune de promouvoir les arts visuels

Plusieurs intervenants reconnaissent que la principale lacune est le manque d'une volonté commune d'« inviter à l'art contemporain ». On insiste sur l'importance d'organiser une campagne forte et musclée qui fasse la promotion des arts visuels, une campagne vivante qui attire des publics diversifiés et diffuse une image positive des œuvres et des artistes. Un intervenant mentionne l'exemple de la campagne *Pas de danse, pas de vie* dans le secteur de la danse contemporaine; un autre signale la présence inspirante des artothèques en France qui permettent l'emprunt d'œuvres d'art par les citoyens. Certains précisent par ailleurs qu'étant donné la diversité des démarches en arts visuels, il est tout aussi important de promouvoir la recherche, le laboratoire et l'expérimentation que les œuvres créées.

Une diffusion difficile pour les artistes en mi-carrière

Des intervenants soulignent le manque d'espaces de diffusion pour les créateurs en mi-carrière. Outre la faible valorisation dont font l'objet les artistes en arts visuels, le contexte actuel ne permet pas de fidéliser les publics. Nul doute que si rien n'est fait dans ce domaine, ce manque de soutien à l'artiste en mi-carrière se traduira par des difficultés accrues pour la génération future des créateurs dits établis et la précarisation de leur carrière.



L'importance négligée de l'éducation aux arts auprès des jeunes et des communautés

La sensibilisation aux arts, celle qui permet à l'individu de se découvrir une vocation et de cheminer en tant qu'artiste, celle qui éveille la curiosité et développe une soif de culture, doit s'opérer dès l'enfance et se poursuivre dans la communauté. On connaît bien la portée des variables économiques et sociodémographiques dans la détermination des pratiques culturelles et des publics (la scolarité, le revenu, l'activité professionnelle, l'âge, le sexe, la génération, le lieu de résidence). Il demeure que d'autres variables agissent, par elles-mêmes ou en association, comme de puissants facteurs de développement et d'orientation de ces pratiques. C'est le cas des habitudes prises dans l'enfance qui jouent un rôle déterminant. Dans l'optique de sensibiliser les publics aux créateurs et aux œuvres et d'assurer la transmission des pratiques, il est donc primordial de susciter un intérêt pour les arts visuels dès l'enfance. Des participants à la table ronde soulignent l'importance de créer des synergies entre les artistes et les institutions d'enseignement; on suggère par exemple la mise en place d'un système de parrainage sur une longue durée entre un artiste et une école. Dans une autre dimension, on juge essentiel de connecter tous les programmes d'éducation en art, notamment ceux de niveau universitaire, avec le milieu professionnel et les lieux de diffusion. On insiste également sur la nécessité de sensibiliser et d'éduquer les publics dans les communautés locales.

Une circulation insuffisante des œuvres et des artistes

Il est difficile et coûteux de faire circuler des œuvres et des créateurs sur les territoires du Québec et du Canada dans le secteur des arts visuels. Les occasions sont rares de présenter une exposition en plusieurs lieux. Des participants mentionnent que l'autodiffusion de l'artiste en arts visuels est peu valorisée. Il y a peu d'arrimage entre les différents lieux d'exposition et entre les centres d'artistes, ce qui complexifie la problématique de la diffusion et de la circulation des œuvres et des créateurs, notamment ceux des communautés autochtones et des communautés éloignées. On déplore l'absence d'un système de tournées sur le territoire du Québec pour le secteur des arts visuels.

La question des droits d'auteur et des cachets : une problématique centrale

La réalité vécue par les organismes artistiques et les diffuseurs ne leur permet que trop rarement d'assumer les montants associés aux barèmes recommandés par les associations et les sociétés de droits d'auteur comme le RAAV et la SODART. Il est important que les organismes de production et de diffusion puissent toujours avoir accès à des budgets spécifiquement dédiés au paiement de ces droits afin d'œuvrer au rayonnement et à la circulation des expositions et des artistes en arts visuels².

² Le Conseil des arts et des lettres a attribué aux organismes soutenus au fonctionnement dans le cadre de ses programmes, une aide financière spécifique à l'amélioration des conditions socio-économiques des artistes au cours des dernières années.



Le rôle de médiation des centres d'artistes et des associations à renforcer

La fonction de médiation des centres d'artistes et des associations n'est pas suffisamment valorisée. Le centre n'a pas seulement comme objectif de mettre le public en présence d'œuvres, il doit également lui fournir les outils nécessaires afin qu'il puisse se connecter aux contenus artistiques. Ce rôle de médiation et de sensibilisation doit être reconnu et renforcé. On mentionne par ailleurs la nécessité d'ouvrir les centres d'artistes les dimanches afin d'élargir le bassin de leurs publics potentiels. Le manque d'arrimage des interventions visant la diffusion des arts visuels québécois nuit au développement des publics ; on déplore notamment l'absence d'intégration des planifications stratégiques des centres et des institutions muséales qui fait obstacle à la circulation des expositions.

Le manque de soutien spécifique des activités de développement de publics

Des intervenants précisent qu'il est important de dissocier, dans le budget des organismes, la part dévolue spécifiquement aux activités de sensibilisation et de développement des publics. Des sommes supplémentaires sont nécessaires pour que les centres d'artistes puissent s'adonner à ces activités, diversifier les moyens de diffusion et s'associer avec des professionnels de la communication. L'aide financière doit également viser le soutien à la diversité des moyens de promotion et de diffusion mis en œuvre par les centres d'artistes. On précise cependant l'importance de ne pas discriminer les centres sur la base des publics ; certains d'entre eux remplissent en effet des mandats spécifiques cruciaux qui visent davantage l'échange d'expertises ou l'expérimentation que le développement de publics.

La nécessité de maintenir les événements et d'en assurer une bonne médiatisation

Les événements nationaux et internationaux du Québec doivent être maintenus et leur visibilité améliorée. On reconnaît qu'ils jouent un rôle majeur dans la promotion et la diffusion des œuvres en arts visuels, la circulation des artistes et la sensibilisation des publics. Des participants déplorent par ailleurs le peu d'écho que ces événements rencontrent dans les médias de masse tels que la télévision publique et la presse écrite. L'actualité artistique n'est que trop peu présente dans ces médias qui valorisent surtout l'industrie du divertissement.

Une concertation déficiente entre tous les acteurs

Les participants s'entendent sur le fait qu'il faut encourager la collaboration et la coopération entre tous les acteurs qui œuvrent à la diffusion des arts visuels, notamment les centres d'artistes, les galeries et les musées. Une suggestion fait l'unanimité, y compris auprès de ceux qui résident en région : l'organisation de journées d'échanges et d'information qui permettraient de créer des synergies positives et d'augmenter la visibilité de certaines œuvres et expositions.

Enjeux	Recommendations
Développer une vision commune du développement du secteur des arts visuels et une meilleure coordination des programmes en tenant compte des différentes réalités du milieu et des pratiques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Favoriser la concertation entre tous les acteurs œuvrant à la diffusion et au développement de publics dans le secteur des arts visuels et encourager des actions conjointes et complémentaires. ■ Organiser la tenue de journées d'échanges et d'information rassemblant tous les acteurs du milieu afin de créer des synergies positives, d'assurer une meilleure visibilité médiatique du secteur et de mieux programmer la circulation des œuvres et des artistes sur les territoires.
Valoriser le secteur des arts visuels auprès du grand public et en améliorer la visibilité médiatique	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organiser une campagne nationale de valorisation, de promotion et de diffusion de la pratique artistique, des artistes et des œuvres en arts visuels avec la collaboration de tous les acteurs du milieu; une campagne récurrente sur plusieurs années et fortement médiatisée par les médias de masse tels que la télévision publique et la presse écrite. ■ Promouvoir les arts visuels auprès des citoyens en s'inspirant des expériences gagnantes à l'étranger (ex.: artothèques en Europe). ■ Promouvoir la connaissance des cultures autochtones et favoriser les échanges entre toutes les communautés artistiques peuplant le territoire du Québec. ■ Encourager l'intégration d'œuvres contemporaines à la documentation et aux campagnes publicitaires et d'information des organismes gouvernementaux, des sociétés d'État, des municipalités, et si possible du secteur privé. ■ Encourager la diffusion des œuvres des artistes contemporains québécois et de leurs œuvres lors des grands événements médiatiques portant sur des artistes déjà établis.
Augmenter le niveau de financement et développer de nouvelles sources de soutien aux activités de diffusion, de promotion et de sensibilisation des publics en arts visuels	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développer des programmes spécifiques pour le soutien au développement des publics en arts visuels. ■ Instaurer des dispositions d'aide financière à l'intention des artistes et des organismes pour soutenir leurs activités d'autodiffusion, de diffusion et de développement de publics (ex.: s'associer à des professionnels en communication, activités de publications).
Analyser et documenter les publics des arts visuels	<ul style="list-style-type: none"> ■ Documenter le profil des publics et des non publics des arts visuels au Québec et au Canada en colligeant des données tant quantitatives que qualitatives. ■ Documenter la diversité des moyens et les expériences gagnantes en matière de diffusion des arts visuels au Québec, au Canada et à l'étranger, et assurer une veille stratégique du secteur.

Enjeux (suite)	Recommandations (suite)
Mettre en place des liens durables entre le secteur des arts visuels et le monde de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre sur pied des tables de concertation Arts et Éducation. ■ Mettre en place des programmes de sensibilisation aux arts visuels auprès des jeunes publics dans les écoles, auprès des citoyens dans les communautés. ■ Développer des mesures capables de créer des synergies positives et de favoriser les échanges, l'éducation et les pratiques artistiques et culturelles (ex.: système de parrainage de longue durée entre un artiste et une école ou une communauté sur le modèle des artistes en résidence mais sur les lieux de l'école ou de la communauté).
Développer des pratiques de diffusion capables d'assurer une plus grande circulation des artistes et des œuvres sur le territoire du Québec et du Canada	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organiser des activités d'envergure pour développer les publics (ex.: salon des arts visuels) et s'assurer que ces activités trouvent écho dans les médias traditionnels (télévision et presse écrite). ■ Arrimer les lieux d'exposition et favoriser la communication entre les intervenants (centres d'artistes et d'exposition, musées, galeries d'art, événements, municipalités) pour encourager et améliorer la circulation des œuvres et des artistes, notamment celles des artistes en mi-carrière. ■ Valoriser la fonction de médiation des organismes diffuseurs. ■ Maintenir les événements en arts visuels et améliorer leur visibilité médiatique.

4

La diffusion à l'international



Table ronde animée par
Jean-François Ouellet,
professeur de marketing à HEC Montréal
et expert des questions d'importation
et d'exportation d'œuvres culturelles.



Intervention de **Bastien Gilbert**,
directeur du Regroupement des
centres d'artistes autogérés
du Québec (RCAAQ).



Éric Devlin, président de l'Association des galeries
d'art contemporain, Martin Thivierge, chargé de
projets, livre et métiers d'art à la SODEC et
Chantal Gilbert, présidente du Conseil des métiers
d'art du Québec.



Intervention de **Jimmy Beaulieu**,
artiste, à la séance plénière.

4

La diffusion à l'international

Contrairement à ce qui se produit dans le secteur des arts de la scène où le rayonnement international est souvent pris en charge par des réseaux de diffuseurs, la diffusion à l'étranger des arts visuels est principalement le fait des échanges que les créateurs et les organismes mettent en place de leur propre initiative. Les événements qui structurent le milieu au Québec n'ont pas ou peu de visibilité sur la scène mondiale et la diffusion internationale ne représente pas une réelle source de revenus pour les organismes en arts visuels québécois ; il est rare que les expositions soient vendues à cachet, leurs visites sont souvent gratuites et la vente des catalogues et des œuvres demeure faible. La diffusion à l'international prend souvent la forme de projets d'échanges ponctuels hors des lieux où le marché de l'art est le plus fructueux ; les réseaux de diffusion se structurent en effet davantage autour de champs d'intérêt communs ou de pratiques artistiques qu'autour des marchés. Le manque de concertation et de coordination entre les instances publiques constitue par ailleurs un obstacle supplémentaire en complexifiant les démarches des créateurs et des organismes désireux de concrétiser des projets de diffusion à l'étranger. Lors du Forum, les participants ont débattu des enjeux de la diffusion internationale des arts visuels en abordant les questions du rayonnement de l'artiste et de la circulation à l'étranger des expositions et des créateurs.

4.1

La diffusion à l'international : les principaux constats

Une culture effervescente, un potentiel de rayonnement à l'étranger inexploité

Territoires en mouvance, formes d'art multiples, potentiels d'innovation, mémoires des pratiques et des patrimoines, les arts visuels offrent à la société autant de moyens originaux et divers de faire rayonner sa culture au-delà de ses propres frontières. La culture québécoise est mature. Elle peut et doit rayonner et tendre vers l'excellence. Aucune politique³ ne semble cependant encourager un tel rayonnement et dans un contexte où les réseaux de diffusion sont rares, trop peu d'artistes en arts visuels ont le privilège de jouir d'une carrière internationale.

³ Au moment de la tenue du Forum, le gouvernement élaborait sa *Politique internationale du Québec* qui a été rendue publique au mois de septembre 2006. Par ailleurs, le Conseil a diffusé son *Plan d'action international* peu de temps après à l'automne.



L'importance vitale de s'ouvrir au monde

Des intervenants soulignent le caractère vital de la diffusion internationale. Selon eux, s'ouvrir au monde est une condition *sine qua non* pour assurer l'évolution du secteur culturel des arts visuels, favoriser les échanges, sensibiliser les publics, valoriser le travail des créateurs et éviter une paralysie des pratiques artistiques. Les déplacements à l'étranger et la circulation des artistes sur d'autres territoires permettent également des changements de paradigmes, la découverte et la rencontre d'autres cultures. Ces séjours qui sont parfois sans but mercantile ou de mise en marché peuvent influencer grandement la carrière du créateur qui chemine dans sa réflexion et sa démarche artistique.

Le « vrai sens » d'une carrière internationale : des réalités multiples

Des intervenants soulignent l'importance de poursuivre une carrière à l'étranger pour tisser un réseau de contacts élargi, sensibiliser les publics et mieux vivre de son art. On insiste sur le fait qu'il est primordial, pour un artiste, de présenter son travail sur la scène internationale et de le confronter à la critique afin qu'il se situe dans l'évolution de sa discipline et qu'il évite les pièges d'un confinement artistique qui pourrait le faire stagner dans la pratique de son art et l'autosatisfaction. D'autres mentionnent que la diffusion à l'étranger ne doit pas être une obsession puisque la carrière internationale est une réalité pour très peu d'artistes... Selon eux, il est préférable de tisser des réseaux de diffusion nationaux serrés et de mettre en place les conditions favorables à une fidélisation des publics avant de penser conquérir d'autres communautés et territoires.

Un manque de concertation et de coordination des instances gouvernementales

N'étant l'objet d'aucune politique, ni valorisée ni encouragée, la présence des arts visuels québécois sur la scène internationale stagne. Les participants à cette table ronde notent le manque de concertation et de coordination entre les acteurs politiques qui interviennent dans ce domaine. Les interventions parcellaires, leur inertie et leur lenteur face à un secteur culturel en mouvement et le manque d'une structure spécifiquement dédiée à la diffusion des arts visuels font obstacle à la mise en place d'un réseau efficace facilitant la circulation des œuvres et des artistes et leur présence sur la place mondiale. On évoque notamment le manque de convergence et d'échanges entre les paliers provinciaux et fédéraux des gouvernements, entre le CALQ, la SODEC, le MCCQ, le ministère de l'Éducation, Loisir et Sports, le ministère des Relations internationales, le ministère du Développement économique, Innovation et Exportation, le ministère du Tourisme et les ambassades (ex.: pratiques d'abonnement aux publications en arts visuels non systématisées, méconnaissances du secteur et de son potentiel de rayonnement) et la trop faible implication des municipalités.



La nécessité d'un réseau et d'une réciprocité des échanges

Les intervenants s'entendent sur le fait que l'artiste en arts visuels a besoin d'être soutenu par un réseau pour mener une carrière internationale. La participation à des événements d'envergure, le soutien des conservateurs, des commissaires et des critiques, l'action des galeries qui favorise la participation aux foires et aux biennales sont des atouts considérables qui permettent à l'artiste de s'ancrer dans un territoire et de développer des échanges avec d'autres communautés de créateurs et de professionnels et d'autres publics. On précise qu'il est essentiel que cette circulation des œuvres et des artistes du Québec s'opère simultanément à l'accueil de créateurs et de professionnels venus de l'étranger. Or les programmes actuels ne permettent pas de systématiser de tels échanges. Des participants insistent sur le fait que la constitution de réseaux de contacts efficaces et durables relève avant tout de la responsabilité des artistes.

Le manque de suivi

Les échanges ponctuels survenant entre les organismes ou entre un artiste et un organisme et visant la circulation des œuvres et des créateurs sur la scène internationale donnent rarement lieu à un suivi, qu'il s'agisse de l'édition d'un catalogue, d'une monographie, de conférences, d'une commande d'œuvres, etc. Or les participants au Forum mentionnent que ce suivi devrait être au cœur des échanges visant la diffusion internationale des arts visuels. En effet, la circulation des œuvres et des artistes ne doit pas avoir comme seul objectif de faciliter un déplacement; elle doit permettre à l'artiste de s'ancrer au sein d'une communauté sur un territoire, de se confronter au dialogue et à l'échange afin que ce déplacement à l'étranger ait un effet réel et structurant sur sa carrière.

L'importance du catalogue et de la publication

On souligne d'une part, la nécessité de produire des publications, catalogues ou monographies, et d'autre part, l'importance que ces documents soient de qualité et distribués largement sur les territoires. Ces documents agissent comme de véritables cartes de visite à l'étranger, renforcent la crédibilité des artistes et constituent la preuve tangible qu'un contact est établi. Dans un contexte où les réseaux de diffusion sont rares, la publication est un outil de base fondamental pour l'artiste en arts visuels qui est souvent seul à prendre en charge la diffusion internationale de son travail.

Les obstacles à l'édition et à la distribution

Malgré la grande qualité des ouvrages produits au Québec, la publication en arts visuels n'est pas valorisée. L'édition et la distribution des périodiques et des catalogues sur les territoires demeurent problématiques en raison notamment de l'absence d'éditeurs spécialisés d'envergure et de la non-promotion des pratiques de coédition. On évoque l'exemple inspirant des dispositifs d'aide à l'édition de la Délégation aux arts plastiques en France. Des participants remarquent l'absence d'intervention de la SODEC dans ce domaine et suggèrent qu'elle (ou le CALQ) propose aux artistes en arts visuels un programme d'aide spécifique destiné à la publication.



De nouvelles pratiques à encourager

Des participants soulignent la nécessité de favoriser des alliances avec des éditeurs étrangers afin d'encourager la publication des catalogues sur la scène internationale. Concernant la circulation des œuvres et des artistes, on mentionne que les frais d'assurance et de transport des œuvres sont souvent considérables et que certains marchands d'art ne peuvent pas en assumer les coûts ; des mécanismes devraient être instaurés afin de garantir les budgets nécessaires. Par ailleurs, on suggère d'impliquer davantage les galeries d'art privées qui agissent comme d'indispensables relais pour inviter un plus grand nombre d'artistes québécois dans les expositions, les foires et les biennales à l'étranger.

Des données insuffisantes, des expériences à documenter

On mentionne le manque de données et d'information pertinentes sur les expériences de diffusion internationale des arts visuels québécois. On ne dispose pas d'analyses capables d'asseoir la réflexion et de choisir les bons instruments susceptibles d'aider les artistes et les organismes à développer des stratégies adéquates. Des analyses comparatives et des recherches devraient être menées par le CALQ, en collaboration avec la SODEC, le MCCQ et les autres ministères, afin d'inventorier les expériences, les facteurs de leur réussite ou de leur échec, et de mesurer leur portée et leur impact sur la carrière des créateurs.

Des relations à instaurer entre les artistes et les institutions d'enseignement

Le potentiel de diffusion, de sensibilisation et de développement de publics qu'offrent les lieux des universités et des écoles est grand ; il est nécessaire d'y instaurer un système de parrainage qui permette d'inviter des artistes professionnels provenant de l'étranger. La présence d'artistes reconnus internationalement est un atout considérable pour développer des réseaux de diffusion au Québec, au Canada et à l'étranger.

Les événements : des outils cruciaux pour diffuser à l'étranger

Les événements organisés sur le territoire québécois sont des outils particulièrement efficaces qui permettent aux artistes de développer un réseau de contacts et de se faire connaître à l'étranger. Il est capital de les maintenir, de s'assurer que les ressources humaines qui y sont associées sont adéquates et suffisantes et de les financer correctement afin que des artistes, des commissaires, des critiques provenant de l'étranger et des directeurs de festivals et d'événements d'envergure puissent y être invités. Il est tout aussi fondamental de permettre la représentation du travail des artistes québécois en arts visuels lors des événements internationaux ; on suggère des économies d'échelle à l'image de ce qui se passe dans les salons du livre étrangers où des ententes prévoient la représentation d'éditeurs québécois et de leurs publications sans exiger toujours leur présence physique.



Un soutien financier trop ponctuel

L'aide financière qui est actuellement accordée pour des activités liées à la diffusion internationale des arts visuels, notamment par le Conseil, vise le soutien de projets ponctuels. Or les échanges doivent nécessairement être soutenus sur un moyen ou long terme si l'on souhaite qu'ils aient un réel impact sur la carrière des artistes et qu'ils leur permettent de développer leur autonomie dans un contexte de forte compétitivité. On suggère par exemple d'inviter des artistes reconnus dans les universités pour des périodes de trois ou cinq années et de permettre des résidences de plus longue durée.

Une vision restreinte de la diffusion internationale

Les participants précisent par ailleurs qu'il ne faut pas réduire l'aide à la diffusion internationale à l'offre d'une résidence, expérience jugée souvent trop ponctuelle ; il faut plutôt soutenir l'initiative individuelle de l'artiste en lui octroyant une aide financière lui permettant de bâtir son réseau et de développer ses démarches de diffusion à l'étranger. Les instances qui agissent dans le domaine culturel doivent en effet développer une vision plus large de la diffusion internationale, une vision axée sur la diversité, la flexibilité et le long terme qui dépasse le concept de court terme de « projet ».

Des destinations de choix, à choisir par l'artiste, le professionnel ou l'organisme

Des participants constatent l'opportunité actuelle, sous-évaluée, de développer des contacts avec les communautés artistiques des États-Unis et de l'Amérique du Sud. Certains expriment la nécessité de tisser des liens serrés entre les réseaux propres aux arts visuels et ceux qui visent les plus jeunes générations. On insiste sur le fait que ce n'est ni le rôle ni la compétence du Conseil de choisir le lieu des échanges et des déplacements à des fins de diffusion internationale. Les créateurs, les organismes artistiques et les autres acteurs (conservateurs, critiques et autres professionnels) sont les mieux placés pour décider de ces destinations, en fonction de leurs démarches artistiques, de leurs réseaux de contacts, de leurs activités de prospection, des événements d'envergure ou du marché de l'art.

Un accueil inégal à l'étranger

On déplore le manque de ressources humaines compétentes pour accueillir les artistes sur certains lieux de résidence à l'étranger. Tout se passe comme s'il fallait que le créateur ait déjà un réseau de contacts sur place afin que son séjour profite pleinement à son travail.

La nécessité d'une structure qui coordonne et agit

Les organismes artistiques et les centres d'artistes ne disposent pas des ressources humaines et financières suffisantes pour mener toutes les actions de diffusion internationale qu'exigeraient l'effervescence et le niveau d'excellence des arts visuels québécois. Ils ne peuvent pas davantage assumer la pérennité de leur expertise dans ce domaine. Des participants évoquent la nécessité de mettre en place un organisme (agence ou bureau) dédié exclusivement à la diffusion des arts visuels québécois à l'international, dont l'action servirait notamment l'établissement des contacts, la participation ou la représentation lors des événements d'envergure, le rayonnement des publications. L'exemple de la Fondation Mondrian aux Pays-Bas est évoqué.

4.2

La diffusion à l'international : enjeux et recommandations

Enjeux	Recommandations
Documenter la réflexion sur les stratégies de diffusion internationale des arts visuels et les facteurs de leur réussite	<ul style="list-style-type: none">Mener des recherches et des analyses comparatives sur les mesures et les politiques actuelles de diffusion internationale des arts visuels au Québec, au Canada et à l'étranger (à l'échelle de l'individu, du centre d'artiste, de la municipalité, de l'institut d'enseignement, de la galerie privée, du musée, de l'État) afin de réaliser un inventaire des stratégies et des facteurs de leur réussite.Développer des indicateurs pour mesurer le succès des expériences de diffusion internationale des arts visuels et instaurer des mesures visant l'obligation de résultats au Québec et au Canada.
Développer une vision commune et concertée de la diffusion internationale des arts visuels québécois	<ul style="list-style-type: none">Sur la base d'une documentation complète (voir enjeu précédent), proposer une vision de la diffusion internationale des arts visuels qui tienne compte de la diversité, de la flexibilité et de la durée des carrières et des démarches artistiques.Favoriser la concertation entre tous les acteurs œuvrant à la diffusion internationale des arts visuels (artistes, centres d'artistes, musées, galeries privées, commissaires, conservateurs, collectionneurs, diffuseurs, ministères, sociétés d'État, institutions d'enseignement, centres de recherche, corporations, ambassades...) et encourager des actions conjointes et complémentaires pour éviter le saupoudrage au sein des programmes.

Enjeux (suite)	Recommandations (suite)
Développer des mesures d'aide financière à la mesure de cette vision commune et concertée de la diffusion internationale des arts visuels	<ul style="list-style-type: none"> ■ Encourager des séjours de plus longue durée dans le cadre des programmes de résidence et s'assurer que ces séjours fassent l'objet d'un suivi (ex.: publication, conférence, commande d'œuvre, réciprocité). ■ Assouplir les programmes d'aide financière du Conseil destinés aux artistes en arts visuels afin de favoriser des démarches artistiques de moyen et long terme. ■ Mettre en place des mesures qui facilitent la production, la coproduction, la coédition et la circulation des publications (catalogue, monographie, traduction de textes) et encourager des ententes avec des éditeurs étrangers pour assurer la présence de ces publications sur la scène internationale. ■ Instaurer des mesures d'aide financière pour permettre aux artistes de supporter les coûts de transport à des fins de circulation de leurs œuvres sur les territoires.
Développer des réseaux de contact visant des échanges fructueux, prolongés et réciproques qui constituent les facteurs clefs de la diffusion internationale	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place une structure (agence ou bureau) dédiée exclusivement à la diffusion internationale des arts visuels québécois (avec pour mission, entre autres : développer les réseaux, faire circuler les publications, traduire les catalogues et monographies, assurer la participation ou la représentation des artistes québécois au sein des événements internationaux). ■ Renforcer le réseau des résidences d'artistes à l'étranger et mettre en place un programme qui permette d'inviter davantage d'artistes et de professionnels au Québec. ■ Mettre en place un système de parrainage qui permette de systématiser et de prolonger les échanges entre les institutions d'enseignement québécoises et des artistes en arts visuels reconnus sur la scène mondiale.
Accorder plus de ressources financières pour assurer une meilleure diffusion internationale des arts visuels québécois	<ul style="list-style-type: none"> ■ Augmenter l'aide financière consacrée au soutien des activités de diffusion et de publication, aux déplacements et au programme de résidences à l'étranger des artistes en arts visuels. ■ Augmenter l'aide financière consacrée aux centres d'artistes pour leur permettre de développer et de conserver leur expertise en matière de diffusion internationale. ■ Augmenter l'aide financière consacrée aux événements québécois en arts visuels pour leur permettre de se maintenir à un haut niveau d'excellence et d'inviter un plus grand nombre d'artistes et de commissaires internationaux.

5

Le marché de l'art



Table ronde animée par
Jean-Pierre Le Goff,
économiste et professeur titulaire
à HEC Montréal.

Joyce Yaouda, galérante et **René Bonenfant**,
directeur des éditions Les Heures bleues et
président du Salon du livre de Montréal



Claude Bélanger, directeur
de la Manifestation internationale
d'art de Québec

5

Le marché de l'art

Le marché de l'art a connu un essor considérable depuis les années 1970 à Montréal, notamment grâce à la Banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts du Canada, au Musée des beaux-arts du Canada, au Musée du Québec qui instaura en 1982 la Collection Prêt d'œuvres d'art et à la présence de grands collectionneurs privés. Une crise importante a cependant marqué le début des années 1990, même si les salons de vente américains ou européens semblent indiquer une reprise du marché. Produit complexe qui nécessite souvent d'être apprivoisé, l'art actuel évolue sur un marché particulier où l'offre engendre la demande, contribuant à augmenter les prix. Le degré d'internationalisation des artistes et des galeries revêt ainsi une grande importance. Or les galeries et les artistes québécois sont rarement représentés lors des grands événements internationaux, cette participation leur occasionnant des frais considérables. Si l'obtention d'une bourse est un signe de reconnaissance et d'excellence pour un artiste québécois, elle n'a pas autant de poids à l'étranger et trop peu de créateurs se retrouvent sur la scène commerciale internationale. Les débats du Forum ont porté sur l'état de santé et le soutien public du marché de l'art.

5.1

Le marché de l'art : les principaux constats

Un marché en déclin malgré un fort potentiel

Le marché de l'art au Québec est très faible, malgré une reprise notable de ce secteur sur la scène canadienne ou ailleurs dans le monde : les pratiques d'achat d'œuvres et de collection ne sont pas valorisées, la revente d'œuvres est difficile, le public n'est pas assez sensibilisé, les galeries d'art sont trop peu nombreuses, le secteur n'est pas du tout médiatisé, il n'y a pas d'événement d'envergure qui marque la scène québécoise des arts visuels. Des éléments majeurs devraient pourtant jouer en faveur du développement du marché de l'art local tels que l'effervescence du milieu de la création, la qualité des professionnels et le potentiel de croissance du bassin des collectionneurs.



Une question de richesse, une question de valeurs

Des participants expliquent la faiblesse du marché de l'art au Québec par le niveau de richesse qui est moindre qu'à Toronto, à New York ou en Europe. D'autres invoquent davantage l'influence des différences de mentalités et de mœurs, l'absence de pratiques de consommation fortement ancrées dans la population québécoise, l'attitude générale face à la culture; les arts visuels ne sont pas valorisés au Québec et l'éducation aux arts n'y est pas prioritaire.

Quatre segments de marché

On distingue quatre segments dans le marché de l'art. Les acheteurs corporatifs constituent un segment important, or il y en a moins au Québec qu'ailleurs. Les collectionneurs sont discrets au Québec et n'ont pas l'effet d'émulation qu'ils peuvent produire sur d'autres territoires. Quant aux individus qui consomment des arts visuels sans être des collectionneurs, s'ils sont plus nombreux ils ne disposent pas cependant d'un grand pouvoir d'achat; parfois insécurisés par un achat qu'ils jugent aventureux, ils soulèvent la question de l'information et de la sensibilisation des pratiques d'acquisition d'œuvres d'art auprès du grand public. Enfin, les institutions muséales n'ont pas les budgets adéquats pour faire l'acquisition d'œuvres d'art et doivent se contenter de dons pour assurer l'enrichissement de leurs collections. On ne dira jamais assez comment cette situation est déplorable vis-à-vis le marché de l'art et a des répercussions néfastes sur la vitalité même de l'ensemble du milieu.

Des galeries qui assument leur rôle mais qui ne sont pas assez nombreuses

En général, on reconnaît que les galeries privées jouent bien leur rôle sur le marché de l'art au Québec. Cependant, elles ne sont pas assez nombreuses, presque absentes en région, et certaines sont dans une situation financière précaire. On mentionne le manque d'une vision commune qui permettrait aux galeries de se développer en synergie.

Des pratiques d'achat et de mécénat non valorisées

Les intervenants insistent sur le fait que les Québécois n'ont pas développé d'habitudes de consommation vis à vis l'art contemporain. Les pratiques de fréquentation des galeries et les pratiques d'achat d'œuvres d'art ne sont pas courantes ni valorisées auprès de la population. Il n'y a pas de tradition culturelle à cet égard ni de mécénat dirigé vers le monde des arts visuels. Par ailleurs, les achats réalisés par des collectionneurs étrangers sur le marché local semblent peu encouragés. On mentionne que les institutions muséales devraient donner l'exemple alors que trop peu d'entre elles font véritablement l'acquisition d'œuvres d'art (en faveur des dons qui constituent un gros volume de leurs collections).



Des incitats peu développés et méconnus

La présence d'incitatifs fiscaux favorisant l'achat d'œuvres par les particuliers ou les entreprises ou l'exposition d'artistes locaux dans les galeries dynamise le marché de l'art local. Ces mesures demeurent méconnues du public et des entreprises et gagneraient à être renforcées. Les collectionneurs particuliers sont rares. Les obstacles à l'acquisition d'œuvres ne sont pas seulement d'ordre financier, ils sont également liés à la perception de l'art actuel et à la sensibilisation des publics : l'art est souvent jugé inaccessible et le public n'est pas toujours outillé pour l'approcher et l'apprivoiser.

Une absence de mobilisation locale pour l'art contemporain

La mobilisation de la population et son intérêt pour l'art contemporain sont au cœur d'un marché de l'art en santé. On cite des exemples démontrant que la vitalité du marché de l'art peut dépendre de la force d'initiatives privées qui ont su mobiliser les publics et développer des pratiques et des habitudes de consommation (ex. : les grandes biennales : Venise, Istanbul, Kassel, etc.). Le marché de l'art est en excellente santé et d'envergure internationale dans les lieux où on achète des tableaux... Ailleurs, il est quasiment invisible, et c'est le cas du marché de l'art canadien et québécois.

La nécessité d'un événement d'envergure

On souligne que l'absence à Montréal d'un événement annuel d'envergure en arts visuels qui soit rassembleur et accessible (foire, salon des galeries d'art) est une grande lacune qui nuit au développement des publics, au rayonnement des disciplines, des artistes et des marchands d'art.

Une médiatisation quasi-inexistante auprès du grand public

Des participants observent et déplorent l'absence de spécialistes en arts visuels dans les médias de masse. La sensibilisation qui permet aux publics d'approcher l'art actuel n'est hélas pas une de leurs préoccupations. C'est là une grosse lacune qui non seulement nuit au développement des pratiques de fréquentation des lieux de culture et d'achat d'œuvres mais également concourt à perpétuer et accroître la distance qui sépare l'art contemporain de ses publics potentiels. Contrairement au monde du cinéma et des arts de la scène, le milieu des arts visuels n'offre aucune forme de vedetariat capable d'attirer des cotes d'écoute. Certains constatent par ailleurs que les artistes québécois et canadiens établis ne sont pas mis en valeur comme ils le mériteraient et font rarement l'objet d'événements qui mobilisent la population.



Une circulation inadéquate des artistes québécois sur les territoires

L'internationalisation a une grande importance pour la carrière des artistes et l'activité des galeries. C'est pourquoi il est important de favoriser la circulation des artistes québécois sur les territoires, ainsi que leur participation et celle des marchands aux événements d'envergure internationaux. Des intervenants remarquent qu'il y a également peu de réciprocité dans les échanges et que le marché de l'art québécois bénéficierait grandement de la présence d'artistes internationaux.

L'éducation négligée

La sensibilisation aux arts doit s'opérer tôt dans le cycle de vie de l'individu. Si elle ne l'est pas dès l'enfance, il faut qu'elle puisse s'opérer plus tard, à l'âge adulte... C'est pourquoi il est si impérieux de susciter un intérêt pour les arts visuels auprès des jeunes dans les écoles et des citoyens dans les communautés. Des participants à la table ronde soulignent l'impact sur le dynamisme du marché de l'art local des synergies créées entre les artistes, les institutions d'enseignement et les communautés. Il est jugé fondamental de développer un système d'échanges qui permettent à des artistes reconnus de séjourner dans les écoles et les milieux universitaires et d'agir en tant que professeurs-artistes. Instaurer un système de parrainage entre les artistes reconnus et les institutions d'enseignement du Québec, du Canada et de l'étranger permettrait de faire circuler les artistes et de faire rayonner leur travail auprès des publics et des marchands. On insiste sur l'importance des cours dispensés en histoire de l'art et des ateliers offerts aux enfants.

Vendre n'est pas trahir...

Des créateurs évoquent le malaise que certains d'entre eux ressentent face à la vente de leurs œuvres; ils semblent franchir avec culpabilité la porte de l'univers commercial... Un travail de réflexion, d'information et de concertation est nécessaire afin de mettre en valeur les pratiques d'achats et de collection auprès du public, des musées et des entreprises, mais aussi pour valoriser les activités de mise en marché auprès des créateurs. Des intervenants souhaitent que les artistes ne soient pas que des créateurs mais également des marchands d'art, des développeurs de marché, et qu'ils agissent en synergie avec les musées et les galeries. C'est en accordant, selon eux, une aide financière à l'artiste pour lui donner la possibilité de se constituer un réseau d'affaire qu'on dynamise le marché de l'art local et qu'on permet à son œuvre de rayonner. Des participants précisent en effet que l'état de santé du marché de l'art dépend surtout des initiatives des artistes qui doivent assumer leurs responsabilités et aller à la rencontre des professionnels qui agissent dans le secteur de la médiation et de la sensibilisation des publics.



L'impact du « Web » à ne pas sous-estimer

On mentionne l'influence considérable que peut jouer Internet dans l'internationalisation des carrières artistiques et des galeries d'art. Il est important que les artistes et les marchands mettent à profit les nouvelles technologies de l'information afin d'accroître leur visibilité sur la scène mondiale et qu'ils veillent au référencement adéquat des sites Web qu'ils créent et mettent à jour. Les nouvelles stratégies associées à l'utilisation d'Internet et des nouvelles technologies soulèvent également des enjeux complexes, notamment sur la question des droits d'auteur. On souligne l'urgence d'organiser un débat autour de ces nouveaux enjeux et d'instaurer des mesures technocratiques efficaces capables non seulement de protéger les droits d'auteur mais également de structurer un milieu, le marché des arts visuels, qui ne doit plus être associé au marché noir.

Le respect des droits d'auteur : un enjeu crucial pour le marché de l'art

Le versement des droits d'auteur aux artistes et le paiement des redevances selon les barèmes établis est très inégal dans le milieu des arts visuels. La circulation des œuvres et des artistes sur les territoires, dans les musées, les centres d'exposition et les centres d'artistes, les galeries et les événements est fort coûteuse et difficile ; elle implique des sommes d'argent, un réseau de contacts, des facilités de médiatisation. Cette situation qui prévaut ne permet la circulation que de quelques élus, et par là même, fait obstacle au développement d'un marché de l'art en santé tant au niveau local qu'international.

Le soutien public du marché de l'art : des expériences étrangères inspirantes à documenter

Relativement au soutien public du marché de l'art, les participants citent des expériences inspirantes qui semblent se déployer dans d'autres pays tels que l'Irlande, la France ou la Nouvelle-Zélande. Une documentation rigoureuse de ces expériences est cependant nécessaire afin de faire des propositions claires sur les mesures qui pourraient être instaurées pour dynamiser les marchés québécois et canadien des arts visuels.

Enjeux	Recommandations
Valoriser les pratiques d'achat d'œuvres en arts visuels et de mécénat auprès du grand public, des corporations et des institutions	<ul style="list-style-type: none"> ■ Informer le public, les corporations et les institutions des mesures incitatives actuelles (ex.: mesures fiscales) favorisant l'achat d'œuvres d'art au Québec et au Canada. ■ Instaurer de nouvelles mesures qui valorisent le mécénat et l'acquisition d'œuvres d'art sur le marché local (ex.: TPS, crédits d'impôt) et médiatiser ces mesures afin qu'elles soient connues du grand public, des institutions et du secteur privé. ■ Voir à l'augmentation des budgets d'acquisition des institutions muséales.
Favoriser la présence et la circulation des artistes et des marchands d'art au Québec, au Canada et à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> ■ Accroître l'aide financière dévolue à la circulation des artistes québécois sur les territoires, à la participation des artistes et des marchands aux événements d'envergure et à l'invitation d'artistes internationaux et de professionnels reconnus.
Documenter les expériences et les initiatives menées au Québec, au Canada et à l'étranger aux fins d'améliorer l'état de santé du marché des arts visuels	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réaliser des recherches sur les mesures capables de mobiliser la population autour de l'art actuel. ■ Documenter les expériences gagnantes qui ont su valoriser les pratiques d'achat et de mécénat dans le secteur des arts visuels. ■ Réaliser des analyses comparatives sur les mesures (ex.: politiques, événements, campagne) qui dynamisent le marché local des arts visuels.
Sur la base de la documentation, renforcer les mesures existantes et en instaurer de nouvelles afin de dynamiser le marché des arts visuels québécois	<ul style="list-style-type: none"> ■ Étudier la possibilité de mettre en place un événement québécois d'envergure et récurrent en arts visuels (foire commerciale, salons des galeries d'art). ■ Assurer la cohérence et la continuité des programmes d'aide financière afin d'éviter le saupoudrage et les projets ponctuels.
Favoriser la médiatisation du marché des arts visuels au Québec	<ul style="list-style-type: none"> ■ Encourager la présence de spécialistes en arts visuels au sein des réseaux de télévision et de radio ainsi que dans la presse écrite.
Renforcer les liens entre le monde des arts visuels et le monde de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Améliorer l'enseignement des arts visuels dans le réseau de l'éducation. ■ Instaurer un système de parrainage entre les artistes reconnus et les institutions d'enseignement afin de faire circuler les artistes (québécois, canadiens et étrangers) et de faire rayonner leur œuvre et leur expertise au sein des marchés de l'art.

6

Les publications



Table ronde animée par
Bernard Chassé,
Professeur à HEC Montréal en gestion
des entreprises culturelles.

Les artistes Carl Bouchard,
Massimo Guerrera et Sylvie Cotton.



Monique Régimbald-Zeiber, artiste et pro-
fesseure à l'École des arts visuels et médi-
atiques de l'Université du Québec à Montréal.

6

Les publications

Au cours des dix dernières années, près de mille publications ont été produites au Québec dans le secteur des arts visuels, soit par les centres d'artistes, les commissaires indépendants, les musées, les artistes eux-mêmes ou d'autres intervenants. Outils de première ligne pour documenter l'actualité, les périodiques culturels contribuent à la conservation de la mémoire des œuvres et des événements et constituent d'essentielles cartes de visite à l'étranger. Face à un phénomène en pleine croissance, certains organismes artistiques ont développé une véritable expertise dans le domaine de la publication. Mais la réalisation de ces ouvrages, dont la grande qualité fait l'unanimité, s'opère souvent dans un contexte financier difficile et la problématique de leur distribution est majeure. L'activité de publication n'est pas valorisée, sa promotion négligée. Les participants au Forum ont débattu de l'impact de ces publications, de leur lectorat, de l'efficacité des stratégies de distribution et de promotion et des principaux enjeux liés à leur réalisation.

6.1

Les publications : les principaux constats

Des outils essentiels de référence, de recherche, de réflexion et de diffusion

Les intervenants s'entendent sur le fait que les publications en arts visuels sont essentielles puisqu'elles constituent des outils de première ligne pour suivre l'actualité du secteur, alimenter l'analyse, la recherche et la réflexion, conserver la mémoire des œuvres et des événements, enrichir le patrimoine culturel et témoigner de la vitalité artistique. Elles ont un grand impact au niveau de la diffusion des arts visuels. Elles permettent aux artistes de se faire connaître, de s'inscrire dans un réseau et favorisent les échanges d'expertise, l'évolution et la circulation des idées, l'éducation aux arts, la valorisation des professions artistiques, la sensibilisation et le développement des publics.



Des écrits de grande qualité

On précise le niveau d'excellence des publications québécoises en arts visuels. Outre leur facture qui est le plus souvent d'une grande qualité, leurs contenus sont jugés de plus en plus intéressants ; dépassant la seule mise en contexte des œuvres, ils touchent tous les aspects de la pratique artistique et suscitent des débats de fond. Les écrits présentés sont parfois de véritables « créations critiques ».

Une situation de rattrapage au Québec

Le Québec vit une période de rattrapage. Rares sont les artistes établis dont les pratiques ont fait l'objet d'une publication ; une certaine génération de créateurs en arts visuels n'a même fait l'objet d'aucune monographie... La conservation de la mémoire des œuvres et des événements est une problématique majeure. Il est important de considérer les programmes de soutien et les expériences qui existent en Europe où la publication, le catalogue et la monographie, sont des outils de base jugés essentiels, valorisés et soutenus en conséquence.

Un lectorat restreint...

Les périodiques culturels n'atteignent pas le grand public. Des intervenants parlent d'un public spécialisé, restreint et peu visible. Si les publications en arts visuels ne rejoignent pas un large public, celui-ci est toutefois très diversifié.

...qui ne doit pas remettre en question l'existence des publications

On souligne par ailleurs l'importance de ne pas remettre en cause l'existence de ces publications en raison de leur faible tirage et de leur public restreint ; leurs impacts étant considérables dans les domaines de la recherche, de la création, de la diffusion et de la réflexion, leur présence demeure cruciale pour le développement du secteur des arts visuels, en général, et le cheminement professionnel de l'artiste, en particulier. Pour séduire d'autres publics, on mentionne la nécessité d'encourager l'infiltration des contenus dans des publications ciblant un autre lectorat que celui des arts visuels. D'une façon générale, les publications en arts visuels demeurent méconnues du grand public et les savoirs qu'elles véhiculent ne sont pas valorisés.

Des choix éditoriaux difficiles face à une actualité artistique débordante

Le secteur des arts visuels québécois est caractérisé par une grande effervescence et une très faible visibilité médiatique. Les expositions sont très nombreuses et une couverture médiatique exhaustive est impossible. Les choix éditoriaux des périodiques culturels doivent être faits en fonction de l'actualité et de l'originalité des démarches. Ces choix sont souvent problématiques et favorisent, selon les cas, les artistes locaux ou certaines tendances du monde de l'art.



Carte de visite à l'étranger, reconnaissance acquise

On souligne le rôle essentiel que jouent les publications dans la carrière de l'artiste qui souhaite diffuser ou travailler à l'étranger. La reconnaissance de l'artiste sur la scène internationale passe par la publication de son travail, sans égard au tirage de l'ouvrage en question. Tout se passe comme si la publication situait l'artiste et le faisait exister dans l'univers professionnel des arts visuels.

Une absence au sein des événements qui font la promotion de l'écrit

Les publications en arts visuels, et les périodiques culturels en général, ne font l'objet d'aucune promotion au sein des grands événements qui couvrent l'actualité littéraire tels que les salons du livre. On évoque l'importance de valoriser ces publications et de les soutenir en leur donnant une visibilité dans le cadre des événements qui s'adressent au grand public.

Une distribution problématique, une mise en réseau nécessaire

La problématique de la distribution des publications en arts visuels est majeure et nuit au développement du lectorat. On suggère la mise en place d'un réseau efficace de distribution ou la création d'un organisme totalement dédié à la coordination de la circulation de ces publications culturels sur les territoires du Québec, du Canada et à l'étranger. Le CALQ, la SODEC, Les Publications du Québec, le ministère de la Culture et des Communications, le ministère du Tourisme, le Conseil des Arts du Canada et les musées, pourraient jouer un rôle déterminant et assurer une meilleure circulation des ouvrages sur tous les territoires. Des partenariats avec d'autres ministères devraient être encouragés (ex.: entente avec le ministère de la Santé et des Services Sociaux pour promouvoir l'abonnement à des périodiques culturels dans les CLSC).

Un manque de soutien à la documentation de l'art

Il est important de former des ressources humaines capables de documenter le monde des arts. Il n'y a pas de programme de financement qui encourage spécifiquement la publication de catalogues, des outils pourtant essentiels au cheminement professionnel de l'artiste. On suggère la création d'un programme d'édition et de coédition ouvert aux centres d'artistes ainsi que le resserrement des liens entre tous les acteurs qui réalisent des publications dans le secteur des arts visuels, particulièrement entre les centres d'artistes, les institutions d'enseignement, les galeries, les musées et les créateurs.



Le numérique : nouvelles pratiques, nouveaux enjeux

La diffusion des contenus peut aujourd’hui se faire par une publication traditionnelle sur papier et/ou numérique. De nouvelles pratiques de diffusion émergent et les stratégies éditoriales sont donc plus diversifiées qu’autrefois. Le Web et les supports numériques constituent de nouveaux moyens de diffusion qui posent aussi des problématiques complexes, comme celles des droits d'auteur. Des intervenants soulignent l'urgence d'un débat sur cette question. Pour plusieurs intervenants, le site Web demeure un outil essentiel de promotion et de diffusion du travail de l'artiste en arts visuels ; il constitue non seulement une carte de visite mais également un outil de recherche et un fond documentaire.

Le manque de soutien à la coédition, à la coproduction

La réalisation de publications en arts visuels, notamment de catalogues, est souvent très coûteuse. On mentionne le manque de soutien financier pour encourager les activités de coédition et de coproduction, les publications bilingues et la planification des activités de publication des organismes sur plusieurs années. Le système actuel de financement des publications en arts visuels ne permet pas la pérennité de ces réalisations qui bien souvent ne doivent leur existence qu'à la persévérance forcenée de quelques personnes passionnées. Les activités de publication demandent un investissement en temps, en argent et en énergie ; elles nécessitent de l'entraide et une part de responsabilités. Il est important de valoriser et de promouvoir cette production qui constitue une véritable monnaie d'échange lorsqu'il s'agit de faire rayonner les artistes et leurs œuvres sur d'autres territoires.

Enjeux	Recommandations
Valoriser les publications en arts visuels et développer leur lectorat	<ul style="list-style-type: none"> ■ Promouvoir les publications en arts visuels dans le cadre des événements dont le mandat est la promotion et la diffusion de l'écrit (ex.: salons du livre). ■ Encourager l'intégration de contenus en arts visuels dans des publications non artistiques et au sein du contenu transmis par les médias de masse, afin de développer le lectorat et de valoriser ces contenus. ■ Encourager des pratiques d'abonnement aux périodiques culturels québécois dans les institutions gouvernementales, y compris celles qui œuvrent hors du domaine artistique (ex.: ministères, CLSC, ambassades).
Maintenir la qualité, accroître le nombre et la diversité des publications en arts visuels	<ul style="list-style-type: none"> ■ Favoriser la planification sur le long terme des activités de publication en arts visuels des organismes artistiques et l'embauche d'un personnel qualifié dédié à la poursuite de ces activités. ■ Encourager la publication de monographies, la traduction et les pratiques de coédition.
Assurer une distribution efficace des publications tant au niveau local qu'au niveau international	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place un réseau efficace de distribution en créant par exemple un organisme exclusivement dédié à la coordination de la circulation des périodiques culturels au Québec, au Canada et à l'étranger. ■ Encourager les débats sur la thématique de la diffusion numérique des contenus en arts visuels et du respect des droits d'auteur.
Consolider les programmes d'aide à la publication et les articuler autour d'une vision commune et concertée du secteur des arts visuels	<ul style="list-style-type: none"> ■ Décloisonner et redéfinir les modes d'intervention et de financement au CALQ, à la SODEC, au ministère de la Culture et des Communications, en matière de soutien aux activités de publication. ■ Que le CALQ fasse la promotion des publications en arts visuels et encourage les partenariats et la coédition.

7

Les professionnels des arts visuels



Table ronde animée par
Ariane Émond,
journaliste indépendante
particulièrement intéressée par les
questions sociales et culturelles.



Sylvie Lachance, présidente de PME de l'Art,
Gaëtane Verna, directrice générale du Musée
d'art de Joliette et Rose-Marie Goulet, artiste
et membre du conseil d'administration de
Culture Montréal.

Gilles Prince, président de ARPRIM,
regroupement pour la promotion de l'art
imprimé et Marianne Coineau, directrice
générale du centre d'artistes Caravanséair,
de Rimouski.



7

Les professionnels des arts visuels

Historiens, auteurs, commissaires, conservateurs, agents, galeristes, gestionnaires, techniciens spécialisés, animateurs, critiques, les professionnels des arts visuels constituent un groupe hétérogène de travailleurs qui assurent un lien essentiel entre l'artiste et les publics, la communauté, le marché. Les travailleurs culturels sont appelés aujourd'hui à remplir des mandats variés au sein des organismes ; ils sont fortement scolarisés. Si personne ne doute de leur impact considérable sur la carrière des artistes et le milieu des arts visuels au Québec, leurs emplois demeurent cependant précaires et mal rémunérés. Les débats des participants à cette table ronde ont principalement porté sur l'importance et la valorisation du rôle de ces travailleurs.

7.1

Les professionnels des arts visuels : les principaux constats

Un secteur essentiel sous-financé

Certains professionnels ont acquis une reconnaissance sur la scène internationale. L'expertise du Québec en matière de muséologie et d'organisation d'expositions est grande et le dynamisme des centres d'artistes fait l'envie de plusieurs pays. Malgré cela, le secteur des professionnels des arts visuels souffre d'un sous-financement important qui met en péril plusieurs sphères de notre activité économique et culturelle dont le développement des publics et des marchés de l'art.

Précarité des emplois et sous-rémunération

Les mandats que remplissent les travailleurs culturels dans les organismes sont multiples et variés : sensibilisation des publics (animation, éducation aux arts), organisation de campagnes de financement, gestion administrative, négociation, diffusion nationale et internationale, publication, muséologie, formation, etc. Or les ressources financières dont disposent les organismes sont insuffisantes tant pour assurer la pérennité de ces expertises que pour garantir aux travailleurs culturels des emplois permanents à temps plein et correctement rémunérés.



Roulement excessif du personnel

Dans un tel contexte, on assiste à la mise à pied quasi systématique de ressources humaines compétentes et à un roulement excessif du personnel, et ce, également au niveau de la direction des organismes. Le manque de financement dont souffre le secteur des professionnels des arts visuels a donc des impacts graves : précarisation et sous-rémunération des emplois, difficultés d'intégration d'une relève pourtant compétente et fortement scolarisée, sous-médiatisation et mise en clandestinité du rôle et de l'impact de ces professionnels qui sont pourtant des intermédiaires essentiels entre les artistes et les publics.

Un manque de reconnaissance généralisé

Malgré la grande compétence des professionnels des arts visuels, le niveau élevé de scolarisation et la qualité de la relève, les professions demeurent méconnues et ne sont pas valorisées, même auprès des créateurs et dans les organismes artistiques et les centres d'artistes. En dépit de la diversité de leurs réussites, les professionnels des arts visuels sont souvent instrumentalisés par les créateurs et n'ont pas leur place dans les médias traditionnels. On signale notamment leur absence au sein des sociétés d'État telles que Radio-Canada et Télé-Québec, et dans la presse écrite; les critiques, historiens, commissaires, conservateurs, auteurs, gestionnaires et galeristes demeurent ainsi privés d'un contact privilégié avec les publics. Outre le souhait d'une plus grande présence dans les médias ainsi que d'une plus grande médiatisation de leur rôle et de leurs fonctions, les participants ont exprimé la nécessité de créer un prix de reconnaissance qui consacrerait de manière récurrente la carrière d'un historien, commissaire, critique ou autre professionnel des arts visuels dont l'excellence mérite d'être reconnue sur la place publique.

Une confusion sur l'état des professions

On s'entend pour dire qu'un effort de définition et de typologie des professions doit être fait afin de développer une vision commune du secteur des professionnels des arts visuels. On évoque l'exercice de documentation complète à cet égard auquel s'est livrée la France au cours des dernières années (nomenclature, guide, cédérom).



Des lieux de diffusion à définir ou à redéfinir

Les galeries universitaires ne sont pas reconnues au même titre que les autres organismes et lieux de diffusion des arts visuels. Leur apport est pourtant considérable, notamment dans les domaines de la médiation entre l'artiste et les publics, de la formation de la relève et de l'éducation aux arts. Un travail de reconnaissance est à faire, tant en faveur des professions qu'en celui des organismes et lieux qui ne jouissent pas tous des mêmes possibilités de financement en raison de la variété de leurs activités et de leurs statuts. Ils œuvrent pourtant tous avec le même souci d'établir avec rigueur et objectivité un rapport à l'art qui bénéficie tant à l'artiste qu'au public. Des participants expriment la nécessité de créer des espaces de diffusion intermédiaires, entre le centre d'artiste et le grand musée, qui permettraient la coopération de tous les acteurs dans la réalisation de projets et d'expositions de plus grande envergure.

La recherche : une activité essentielle non valorisée

Considérant que l'art est avant tout une pratique de la pensée, le travail de recherche effectué par les professionnels des arts visuels est fondamental. L'analyse et la réflexion sont au cœur de leur ouvrage qui participe non seulement à la professionnalisation de leur secteur mais à celle des artistes qui ne doivent pas seulement être considérés comme des « inspirés » mais également comme des « chercheurs ». La recherche est une activité très importante dont les impacts de moyen et long terme se répercutent dans l'écologie tout entière du secteur des arts visuels. Elle influence directement l'excellence des expertises ainsi que la qualité et la pérennité du rayonnement des œuvres et des artistes. Les professionnels de ce secteur n'ont pourtant pas accès à un programme d'aide financière qui leur permettrait de s'y consacrer.

Absence d'une vision commune et d'actions de long terme

On évoque la nécessité de considérer les démarches sous le signe de la durée, qu'il s'agisse de la démarche de l'artiste ou de celle du conservateur qui bâtit une collection. Les programmes d'aide financière prennent davantage en compte le court terme et le « projet » alors qu'ils devraient soutenir la continuité et la pérennité, qu'il s'agisse de création, de réflexion, de collection ou même des emplois créés dans le secteur culturel. La confusion qui règne sur l'état des professions en arts visuels et le décalage qui persiste entre les actions ponctuelles de soutien et la réalité que vivent les artistes, les organismes et les professionnels, rendent la réflexion particulièrement urgente pour développer une vision commune et structurante du secteur. On mentionne la nécessité d'organiser, dans la foulée de ce Forum, des États généraux des arts visuels ou un événement de même envergure qui réunirait réellement tous les acteurs du milieu.



La promotion du partenariat et de la coopération

La mise en réseau et les échanges de connaissances et de savoirs, de même que la mise en commun des expertises et des outils d'analyse et de réflexion, sont essentiels aux professionnels des arts visuels pour garantir le rayonnement des œuvres et des artistes, la circulation d'une documentation objective et rigoureuse et le développement des publics. Il n'est pas souhaitable de voir se perpétuer les obstacles à la coédition dans le domaine de la publication, ni les freins à la coproduction et à la coopération entre les acteurs du secteur... La volonté d'encourager les partenariats doit bel et bien se trouver au cœur des programmes de soutien public.

Privilégier l'éducation aux arts et la pérennité des pratiques culturelles de la population

Les habitudes prises dans l'enfance au sein des environnements scolaire, communautaire ou familial déterminent en grande partie les pratiques culturelles et artistiques de l'individu à l'âge adulte. Elles influencent son rapport à l'art et sa soif de culture. Les professionnels des arts visuels, par leurs fonctions d'éducation et de médiation, jouent un rôle essentiel dans l'émergence ou la pérennisation de ces pratiques. Parmi celles-ci, citons pour exemple la pratique en amateur d'activités artistiques et la fréquentation des lieux de culture qui diffusent des arts visuels (bibliothèques, galeries d'art privées, municipales ou universitaires, centres d'artistes, centres d'exposition, musées).

Mobilisation nécessaire autour d'un événement

Les intervenants soulignent la nécessité de mettre en place un événement mobilisateur, une campagne de visibilité, qui fasse la promotion du secteur des arts visuels dans son ensemble, et de ses professionnels en particulier, tels une foire, un salon, une semaine ou une journée des arts visuels. Cet événement devrait être récurrent afin d'avoir un impact réellement structurant et durable sur le milieu.

Mobilisation nécessaire autour d'une association

Plusieurs participants au Forum souhaitent la mise sur pied d'une association des professionnels des arts visuels afin de créer une synergie entre les individus. Leur désir est d'unir les forces en présence, de favoriser les échanges et la réflexion, la circulation de l'information et des initiatives, de soutenir les partenariats (ex.: la coproduction, la coédition) et la lutte contre la précarisation des emplois et leur sous-rémunération, de faciliter l'intégration de la relève, d'assurer une bonne documentation des professions et d'en favoriser la médiatisation.



Une relève de qualité mais une intégration difficile

Les débouchés sont méconnus et trop rares pour les jeunes professionnels des arts visuels qui sortent pourtant des écoles avec enthousiasme et nombre de diplômes. La précarité et la rémunération très faible des emplois disponibles sur le marché ne sont pas des incitatifs pour une relève pourtant très compétitive. Parrainage, concours du type *Jeune critique d'art*, stages dans les centres d'artistes, programme d'accompagnement, jumelage entre différents départements d'une même université... Il semble cependant exister divers moyens pour faciliter l'intégration des jeunes professionnels. Ces initiatives gagneraient à être documentées et encouragées. On évoque l'importance de médiatiser davantage les associations en arts visuels et l'action des centres d'artistes et de créer un réseau d'échanges en encourageant le jumelage des organismes à travers le Canada.

Une circulation insuffisante des professionnels sur les territoires

Il est fondamental que les conservateurs, les commissaires, les critiques et autres professionnels des arts visuels puissent se déplacer sur les territoires, dans les centres d'exposition, les universités, les foires et les événements d'envergure au Québec, au Canada et à l'étranger⁴. Ces déplacements enrichissent et participent au rayonnement de leur travail, de leur rôle et du secteur des arts visuels dans son ensemble. Des participants mentionnent qu'il est possible d'inviter des commissaires internationaux et de procéder à des échanges de professionnels, mais que ces pratiques peu coûteuses qui favorisent grandement la recherche et la réflexion, l'échange d'expertise, la mise en réseau et le rayonnement des œuvres et des artistes du Québec doivent être systématisées et encouragées.

Les professionnels des arts visuels doivent avoir accès à des programmes d'aide financière qui leur permettent de se consacrer à la recherche et de se déplacer, que ce soit pour assister à un événement ou effectuer une tournée en région au Québec ou au Canada ou participer à des événements internationaux (ex.: foire, expositions de finissants), ou bénéficier d'un accueil en résidence. Ces déplacements doivent être encouragés et valorisés, autant que les échanges qui permettent l'accueil, et l'éventuelle tournée en des lieux-clés, de professionnels étrangers sur le territoire du Québec.

Un positionnement nécessaire du Conseil

Plusieurs participants au Forum mentionnent que le Conseil est une instance trop discrète qui gagnerait à se positionner clairement en proclamant l'importance de l'art. Les retombées d'un État culturel en santé sont considérables et légitiment un meilleur positionnement du Conseil. Sa crainte à s'autopromouvoir ne peut servir la promotion qu'il est censé faire des réalités plurielles de la pratique artistique.

⁴ Le Conseil des arts et des lettres offre cette possibilité par l'entremise de son programme *Promotion et diffusion des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art et de l'architecture* (volet prospection).

Enjeux	Recommandations
Promouvoir l'art et la culture et l'éducation aux arts	<ul style="list-style-type: none"> ■ Valoriser l'éducation aux arts dans les écoles et les communautés en instaurant des liens durables entre les organismes artistiques, les artistes et les professionnels, les institutions d'enseignement et les communautés locales (ex.: jumelage, stages, ateliers, formations, tournées, résidences dans les écoles, les universités, les municipalités). ■ Que le CALQ fasse un examen de conscience afin de se positionner en tant qu'acteur-clé du secteur des arts et des lettres au Québec, notamment qu'il se donne les moyens de faire sa propre promotion, de promouvoir l'art et soutenir les réalités plurielles de la pratique artistique.
Valoriser les arts visuels et les professionnels de ce secteur	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développer une vision commune des arts visuels en menant un exercice de concertation de tous les acteurs du milieu (ex.: table de concertation interprofessionnelle, États généraux des arts visuels). ■ Favoriser la médiatisation des arts visuels et du rôle des professionnels auprès du grand public en s'assurant de leur visibilité dans les médias de masse (ex.: Radio-Canada, Télé-Québec, presse écrite). ■ Que le CALQ attribue un prix de carrière destiné à un professionnel des arts visuels afin de reconnaître l'excellence et l'impact de son travail sur la scène publique.
Mobiliser la population autour des arts visuels québécois et des professionnels de ce secteur	<ul style="list-style-type: none"> ■ Documenter les expériences gagnantes qui ont permis de faire la promotion du secteur des arts visuels et de ses professionnels. ■ Mettre en place un ou plusieurs événements mobilisateurs et récurrents pour promouvoir le secteur des arts visuels et ses professionnels au Québec : campagne de visibilité, foire, salon, semaine ou journée des arts visuels.
Documenter le secteur des professionnels des arts visuels	<ul style="list-style-type: none"> ■ Documenter les professions du secteur des professionnels des arts visuels (rôle, fonction, débouchés) et médiatiser cette documentation (ex.: guide, cahier dans un journal, site Web). ■ Documenter les lieux de diffusion au Québec (ex.: reconnaissance des galeries universitaires). ■ Documenter les initiatives menées au Québec, au Canada et à l'étranger dans l'optique de lutter contre la précarité des emplois et de favoriser l'intégration de la relève des professionnels des arts visuels (ex.: parrainage, concours, stages, programmes d'accompagnement, jumelage).

Enjeux (suite)	Recommandations (suite)
Favoriser la circulation des professionnels des arts visuels sur les territoires	<ul style="list-style-type: none"> ■ Encourager les échanges et l'accueil au Québec de professionnels provenant du reste du Canada et de l'étranger (ex.: accueil en résidence, tournée sur le territoire en des lieux-clés). ■ Que le CALQ encourage la recherche et les échanges et favorise la circulation des professionnels des arts visuels sur les territoires du Québec, du Canada et à l'étranger, en ouvrant aux professionnels (ex.: commissaires et conservateurs) ses programmes d'aide à la recherche et création, au déplacement et à la résidence.
Augmenter le financement du secteur des arts visuels et le soutien aux professionnels	<ul style="list-style-type: none"> ■ Octroyer une aide financière spécifique destinée aux organismes artistiques afin qu'ils puissent garantir la pérennité de leur expertise et réduire la précarité des emplois qu'ils créent. ■ Assurer le soutien de la promotion et de la mise en marché des événements et des expositions en arts visuels (ex.: ouverture des programmes de la SODEC pour l'achat d'espaces publicitaires). ■ Encourager la création d'une association des professionnels des arts visuels. ■ Que les programmes de soutien public, dont ceux du CALQ, favorisent les pratiques de partenariat entre les acteurs du milieu et systématisent l'appui des projets de coopération, de coproduction et de coédition.

8

La vie associative et le soutien à la discipline



Table ronde animée par
Suzanne Bilodeau,
experte-conseil en gestion
des arts et de la culture.



Gilles Lessard et Yves O'Reilly,
respectivement directeur et
président de la SODART, société
des droits d'auteur en arts visuels.

Les animateurs Johanne Turbide,
Guy Bellavance, Ariane Émond
et Suzanne Bilodeau



Carl Bouchard, artiste, Gilles Corbeil, directeur
général, disque et spectacles de variétés, livre
et métiers d'art à la SODEC et Christian Bédard,
directeur général du Regroupement des artistes
en arts visuels du Québec (RAAV).

8

La vie associative et le soutien à la discipline

Dès sa création, en 1994, le Conseil des arts et des lettres s'est vu confier la gestion du programme destiné aux associations professionnelles d'artistes, aux regroupements nationaux et aux organismes de services. La reconnaissance du Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV) a permis d'unir des forces et de redéfinir les mandats de nombreux autres regroupements disciplinaires. Aujourd'hui, le CALQ soutient au fonctionnement une association professionnelle d'artistes (RAAV), un regroupement national (RCAAQ) et trois organismes de services (Artexte, ARPRIM, SODART). D'autres associations professionnelles œuvrant dans le secteur des arts visuels ne sont pas soutenues par le CALQ, notamment la Société des musées québécois (SMQ), l'Association des galeries d'art contemporain (AGAC) et la société de gestion de droits d'auteur SODRAC. Les participants au Forum ont principalement débattu du rôle que tiennent ou devraient tenir les associations et les regroupements en arts visuels au Québec.

8.1

La vie associative et le soutien à la discipline : les principaux constats

Les regroupements et associations : une présence essentielle

Les associations et les regroupements sont essentiels puisqu'ils permettent aux artistes et aux organismes artistiques de créer des réseaux de contacts et favorisent les échanges et la circulation des informations et des expertises. Ils sont aussi des interlocuteurs privilégiés pour discuter et réfléchir sur les enjeux de la discipline. Leur action est particulièrement structurante en région.

La promotion de l'artiste

Un des principaux points de ralliement des membres des associations en arts visuels est la protection des droits d'auteur. Ces regroupements s'entendent tous sur l'importance de la promotion du statut de l'artiste.



Un sous-financement grave

Partenaires décisifs pour développer le milieu des arts visuels et accroître leur rayonnement, les associations et regroupements représentent assez bien les créateurs et la pluralité de leurs pratiques mais ne disposent pas des moyens financiers suffisants pour agir à la hauteur de leurs responsabilités et des impératifs qu'exige un secteur effervescent et sous-médiatisé. Il n'existe pratiquement aucune mesure au Québec qui encourage les comportements philanthropiques et les commandites en faveur des associations, ce qui rend ces dernières très tributaires des programmes de soutien public. Ce phénomène de dépendance aux subventions publiques précarise la position des regroupements et peut mener à l'affaiblissement de leur leadership.

Fragmentation du secteur des arts visuels

Le milieu des arts visuels est extrêmement fragmenté; les formes d'art sont multiples et les pratiques plurielles. Cette mosaïque inhérente à un secteur artistique caractérisé par la présence de différentes chapelles esthétiques et idéologiques ne peut être réduite à une unité pour des considérations politiques ou administratives de gestion... Cette absence d'unité est un fait qui caractérise et distingue le milieu des arts visuels des autres disciplines artistiques. Cette fragmentation qu'on pourrait qualifier de « naturelle » est accentuée par un effritement dû à la fréquente mauvaise compréhension des mandats des regroupements et des associations.

Absence d'une association unique

On souligne qu'il n'y a pas un regroupement de l'ensemble des forces vives du milieu des arts visuels, artistes et organismes confondus, ni corollairement de fort sentiment d'appartenance à ce milieu, contrairement à ce qu'on observe au sein des arts de la scène, par exemple. Pour plusieurs participants, cette absence de force unique s'ajoute à la fragmentation des programmes de soutien public et nuit à la cohésion et à la solidarité du milieu qui sont essentielles à son développement. On précise qu'une association unique devrait, non pas tenter d'unifier le secteur, mais lui permettre de jouir d'une plus grande visibilité; qu'elle pourrait jouer un rôle tangible pour tous, artistes et organismes confondus, au niveau du développement des services et des marchés, des échanges d'expertises, de la circulation de l'information, et surtout, du respect des droits d'auteur. D'autres intervenants expriment par ailleurs leur appréhension face à la création d'une grande association qui regrouperait l'ensemble des acteurs du milieu : selon eux, le secteur des arts visuels est trop composite, ses formes d'art trop plurielles pour être représentés par une seule structure; il faudrait peut-être plutôt privilégier une redéfinition des mandats des associations existantes afin de favoriser leur plus grande ouverture. La création d'une association unique devrait donc être examinée avec précaution.



Des outils de sensibilisation des publics

Le mouvement associatif agit comme un véritable outil de médiation, d'éducation et de sensibilisation des publics. Mais le sous-financement des associations et des centres d'artistes nuit à leur reconnaissance et à leur plus forte implication dans les écoles qui sont pourtant les incubateurs de la relève artistique et des futurs publics. On déplore le manque de valorisation des cours d'art dispensés à l'école et la nécessité de resserrer les liens entre le monde des arts et celui de l'enseignement.

L'invisibilité des arts visuels !

La faible médiatisation des arts visuels pose problème. Les associations ont un rôle crucial à jouer afin d'accroître la reconnaissance des arts visuels et la présence des artistes et des organismes artistiques dans les médias de masse, diffuser et valoriser auprès du grand public le travail des créateurs et des professionnels du milieu. Mais leur sous-financement ne leur permet pas de jouer pleinement ce rôle.

La nécessité d'une vision commune et concertée

Des intervenants soulignent que, davantage que de mettre en place une association unique, il est prioritaire de développer une vision commune et concertée des arts visuels afin de donner au milieu les moyens d'accroître sa visibilité et sa reconnaissance auprès des autres milieux professionnels et de ses publics. Le mouvement associatif pourrait alors pleinement jouer son rôle en diffusant une vision commune, concertée et structurante du milieu des arts visuels. Des participants mentionnent que la production québécoise dans le secteur des arts visuels est souvent de calibre international, or elle n'a que trop peu de visibilité sur le marché local et ne bénéficie pas du soutien adéquat qui lui permettrait de rayonner et de s'inscrire dans les réseaux de diffusion à l'échelle mondiale.

Une fragmentation des programmes de soutien qui nuit à la cohésion du milieu associatif

Les participants à la table ronde mentionnent la trop grande fragmentation des programmes d'aide financière destinés au soutien des artistes et des organismes en arts visuels. Cette fragmentation qui effrite la cohésion du mouvement associatif doit être minimisée par un meilleur arrimage des programmes et l'adoption d'une vision commune du secteur par tous les intervenants du milieu. Les programmes doivent être cohérents, inclure de façon claire les communautés culturelles et autochtones et se bâtir selon une conception du secteur qui tienne compte de sa diversité. Ils doivent également encourager les démarches fondées sur la coopération et la collaboration des différents intervenants. On exprime l'urgence de mettre en place une table de concertation interprofessionnelle des arts visuels sur le modèle de la table créée par la SODEC dans le domaine du livre.



Méconnaissance des cultures autochtones

La communauté des artistes issus des Premières Nations est en marge du système de financement public bien qu'elle participe pleinement au rayonnement de la culture québécoise au Québec, au Canada et à l'étranger. Elle demeure méconnue et ignorée. Le rayonnement de ces œuvres doit être valorisé et ces artistes intégrés dans l'écologie du milieu. Les artistes autochtones sont peu impliqués au sein des associations d'artistes et rencontrent de nombreux obstacles malgré leur souhait de faire des demandes d'aide financière auprès du Conseil (ex.: langue, méconnaissance de leur culture, éloignement). Dans ce contexte, on souligne l'urgence, pour le Conseil, de développer sa connaissance des cultures autochtones et de favoriser les échanges entre les communautés artistiques peuplant le territoire du Québec (ex.: pratiques de résidence, déplacement, jumelage avec des organismes artistiques, des institutions d'enseignement ou des municipalités). On lui suggère de mettre en place un secrétaire des cultures autochtones qui agirait comme antenne des programmes auprès des communautés des Premières Nations.

La publication : un outil indispensable

La publication est un outil fondamental pour les associations qui mènent des actions publicitaires, de communication et de diffusion. Or peu d'entre elles disposent des moyens financiers suffisants pour produire du matériel promotionnel, ce qui nuit à leur image, à l'élargissement de leur champ d'action et à leur rayonnement auprès des publics. On évoque l'importance d'exploiter également les moyens de diffusion qu'offrent les hautes technologies et Internet.

La promotion des échanges, de la circulation de l'information et de la documentation

On déplore le manque de vision commune du secteur des arts visuels au Québec, le manque de documentation sur plusieurs aspects de la pratique professionnelle et le cloisonnement des disciplines. L'absence de concertation entre tous les acteurs qui forment l'écologie du milieu fait obstacle aux échanges et à la circulation de l'information pourtant essentiels au développement et au rayonnement du secteur et du mouvement associatif.

Enjeux	Recommandations
Valoriser les arts visuels au sein de la société	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une campagne de valorisation des arts visuels au plan national qui s'adresse à un large public (jeune, citoyen, entreprise, média) et dans une perspective de long terme (une campagne récurrente).
Développer une vision commune et concertée du secteur des arts visuels	<ul style="list-style-type: none"> Développer une vision commune et concertée des arts visuels et des associations qui tienne compte de la diversité du milieu et de la pluralité des pratiques artistiques (ex.: table de concertation interprofessionnelle des arts visuels). Intégrer les artistes des communautés autochtones dans le paysage des arts visuels québécois en veillant à leur participation dans la vie associative. Que le CALQ crée un poste de secrétaire des cultures autochtones qui agirait comme antenne des programmes auprès des communautés des Premières Nations.
Augmenter le financement des organismes du milieu associatif et veiller à la cohérence des programmes de soutien public des arts visuels	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le financement des organismes du milieu associatif afin qu'ils puissent pleinement assumer leurs responsabilités et consolider leurs assises. Veiller à la cohérence des programmes d'aide financière et à la concertation des intervenants, et favoriser des programmes qui soutiennent les projets de collaboration, de coédition et de coopération sans nuire à la diversité du secteur.
Encourager des projets de concertation entre les associations sur des enjeux rassembleurs	<ul style="list-style-type: none"> Documenter et médiatiser le milieu des associations et des regroupements en arts visuels au Québec (ex.: mandats, responsabilités). Examiner la possibilité de mettre en place une association unique des arts visuels, ou une mise en réseau des associations existantes, à des fins non idéologiques, pour favoriser entre autres la médiatisation, la circulation de l'information, la protection des droits d'auteur, le développement des services et des marchés et les échanges d'expertises. Développer une veille stratégique du secteur (ex.: médiatisée par le biais d'un site Web consacré au milieu des arts visuels et à la circulation de l'information).
Créer et renforcer les liens entre le monde des arts visuels et les institutions d'enseignement au Québec	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser et systématiser la présence des associations et des centres d'artistes en arts visuels dans les écoles et les institutions d'enseignement.

Conclusion

À la lumière des échanges qu'il a suscités, le Forum sur les arts visuels au Québec a remporté un vif succès. Il a permis de mettre au jour les principaux constats et les enjeux touchant un secteur artistique caractérisé par la mouvance et une faible visibilité médiatique. Qu'il s'agisse de la recherche et de la création, du soutien à la production, de la diffusion et du développement de publics, du marché de l'art, des publications ou du mouvement associatif, quatre constats majeurs sont apparus comme leitmotiv des discussions : la faible médiatisation des arts visuels malgré leur grande vitalité, le sous-financement, la nécessaire concertation des acteurs du milieu et l'importance de considérer les problématiques de développement sous l'angle du moyen ou long terme (et non sous celui du seul « projet »).

Les participants au Forum ont dans l'ensemble reconnu l'urgence de se mobiliser et l'importance de se responsabiliser face aux grands enjeux qui touchent le secteur des arts visuels. Artistes, organismes, professionnels doivent se munir d'une vision commune et des outils nécessaires pour assumer leurs responsabilités face à l'évolution de leur champ d'action et de réflexion.

Les stratégies pour maximiser le développement des arts visuels et les conditions de pratique des artistes

Les débats suscités par ce Forum ont révélé la position centrale, au cœur des problématiques, de la question du respect du versement des droits d'auteur et du paiement des redevances aux artistes en arts visuels. Ils ont révélé l'importance de valoriser et de financer davantage la recherche, la production, la diffusion des arts visuels au Québec, au Canada et à l'étranger, la publication, les échanges et la circulation des expertises, le mouvement associatif et la circulation des œuvres et des artistes sur les territoires, l'action des professionnels et la sensibilisation des publics, et de développer le marché local et international de l'art.

Ils ont également permis d'apporter des éléments de réponse aux deux questions qui sous-tendaient l'ensemble des discussions : quelles stratégies peut-on mettre en place aujourd'hui pour maximiser le développement des arts visuels ? Quels progrès peut-on espérer pour notre culture et notre société dans 10 ans, dans 20 ans ?

Ces éléments de réponse peuvent prendre la forme de recommandations de plus grande portée, qui énoncées de façon récurrente, d'atelier en atelier, semblent inscrites au cœur du discours des participants et de leur vision d'avenir.

Les stratégies à mettre en place pour maximiser le développement des arts visuels et permettre à notre culture de mieux progresser peuvent ainsi se traduire par **cinq grandes recommandations** qui s'articulent autour du développement d'une vision commune, l'accroissement des moyens financiers consacrés au développement et au rayonnement des arts visuels québécois, la concertation des acteurs, la documentation du secteur et l'éducation :

- 1 Fonder une vision commune du développement et du rayonnement des arts visuels québécois** qui non seulement s'inscrive dans la durée (dépassement du court terme et mise à l'écart du concept de « projet ») mais aussi tienne compte de la diversité du milieu et de la pluralité des pratiques artistiques, et **médiatiser cette vision**.

Cette recommandation implique notamment d'examiner la possibilité de mettre en place un événement mobilisateur (campagne de visibilité, salon, foire, semaine ou journée des arts visuels) capable de valoriser et de faire rayonner les arts visuels (artistes de toutes les communautés, organismes, associations, professionnels) auprès des publics (jeune, citoyen, entreprise, média), d'approcher les médias de masse et de développer des mesures d'aide financière et de sensibilisation des publics qui traduisent cette vision commune.

- 2 Accorder plus de ressources financières au développement et au rayonnement des arts visuels québécois au Québec, au Canada et à l'étranger.** Le sous-financement du milieu des arts visuels au Québec a de graves impacts. Les sphères touchées sont nombreuses et dépassent parfois les frontières du secteur disciplinaire : innovation, relève, création d'emplois, rayonnement culturel, santé des marchés économiques, niveaux et pérennité des expertises, pérennité des pratiques artistiques et culturelles, force de coopération, mémoire des patrimoines matériels et immatériels, vitalité et diversité des cultures, mémoire et rayonnement des peuples autochtones, désenclavement et valorisation des territoires, inclusion sociale, resocialisation de populations en marge ou exclues, dialogue interculturel, éducation, formation, participation citoyenne... Les défis sont immenses, mais le potentiel créatif permet de s'y mesurer.

- 3 Favoriser la concertation** entre tous les acteurs œuvrant au développement et au rayonnement des arts visuels québécois (artistes de toutes les communautés dont les autochtones, centres d'artistes, centres d'exposition, musées, galeries privées, universitaires et municipales, regroupements et associations, professionnels, collectionneurs, institutions d'enseignement, ministères, sociétés d'État, médias, municipalités, corporations, ambassades, éditeurs) afin de promouvoir le statut de l'artiste et la protection des droits d'auteur, encourager les alliances, la coopération (ex.: coproduction,

coédition, jumelage), des actions cohérentes, conjointes et complémentaires, stimuler des pratiques gagnantes concertées et éviter le saupoudrage au sein des programmes de soutien public.

Cette recommandation implique de mettre en place des outils de concertation, par exemple, une table de concertation interprofessionnelle des arts visuels.

4 Documenter le secteur des arts visuels et développer une veille stratégique : portrait du secteur, recherches et analyses comparatives sur les expériences menées au Québec, au Canada et à l'étranger pour assurer le développement et le rayonnement du secteur.

Le souhait a souvent été exprimé de disposer d'une documentation objective et rigoureuse sur le secteur (ex.: données statistiques et qualitatives sur les artistes, les pratiques, les ateliers, les professions, les débouchés, les événements internationaux, les stratégies de mise en marché, le respect du versement des droits et redevances, le marché de l'art, la communauté des artistes autochtones, l'implication des municipalités, le mécénat). Le Forum a également révélé l'existence d'expériences dont on doit s'inspirer ; mais les informations manquent de précision et sont parfois contradictoires. Ces expériences nécessitent d'être documentées et mises à jour.

5 Valoriser l'éducation aux arts et les pratiques culturelles et mettre en place des liens durables entre le secteur des arts visuels et le monde de l'éducation : sensibilisation auprès des jeunes, des citoyens, des entreprises, des médias afin de valoriser les arts visuels et de développer les pratiques culturelles et artistiques ; éducation aux arts dès l'enfance ; coopération accrue et systématique avec les médias de masse pour valoriser et faire rayonner le secteur des arts visuels auprès du grand public ; implication accrue et récurrente des associations et des centres d'artistes dans les écoles et dans les communautés ; parrainage systématique entre les artistes québécois de toutes les communautés et les institutions d'enseignement/les municipalités au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger ; accueil systématique d'artistes du reste du Canada et de l'étranger au sein des institutions d'enseignement québécoises et des municipalités.

L'action du Conseil des arts et des lettres

Le Forum a permis de poursuivre la documentation et la réflexion sur l'évolution du secteur des arts visuels au Québec. En ce sens, il s'est spontanément inscrit dans les stratégies souhaitées visant l'élaboration d'une vision commune, la concertation et la documentation. Cette rencontre a également permis de mettre en perspective les programmes de soutien public, notamment l'action du Conseil. Certains commentaires ont en effet directement visé cette action. Les propositions des participants au Forum relativement à l'intervention du Conseil dans le secteur des arts visuels peuvent se résumer ainsi :

- une augmentation de l'ensemble des sommes dévolues au secteur des arts visuels (ex.: artistes, organismes, événements, associations et regroupements, publications, déplacements, résidences), moins pour développer de nouveaux programmes que pour améliorer les programmes existants et s'assurer que les enveloppes soient suffisantes pour soutenir les démarches et les organismes méritants ;
- le positionnement clair du Conseil comme acteur-clé du milieu des arts et des lettres au Québec capable de faire sa propre promotion, de proclamer l'importance de l'art et de promouvoir les réalités plurielles de la pratique artistique ;
- l'amélioration significative des programmes existants afin qu'ils traduisent les réalités du milieu, dont :
 - la considération de la pluralité des formes d'art, des pratiques et des mouvements en arts visuels (ex.: art actuel, art populaire, etc.) et une compétence des jurys correspondante ;
 - la révision du programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels afin de garantir le montant des frais de subsistance ;
 - un assouplissement des programmes afin de soutenir les démarches artistiques et les carrières dans leur durée, notamment l'instauration de bourses triennales de recherche et de création ;
 - l'examen du programme *Commandes d'œuvres d'arts médiatiques* du Conseil des Arts du Canada et de son application possible aux arts visuels à même les programmes du CALQ ;
 - l'octroi de sommes supplémentaires aux organismes pour le versement des droits d'auteur et le paiement des redevances aux artistes en arts visuels ;
 - le soutien des besoins en équipements nécessaires à la production des artistes ;
 - une aide accrue à la circulation des artistes et des œuvres sur les territoires au Québec, au Canada et à l'étranger ;
 - la prolongation de la durée des résidences ;
 - la mise en place de résidences pour les artistes autochtones et la promotion de leur déplacement sur les territoires du Québec, du Canada et à l'étranger ;
 - la reconnaissance en région d'une pluralité de lieux de diffusion des arts visuels ;
 - une aide accrue à la publication et la promotion des publications en arts visuels ;
 - le soutien à la coédition et à la coproduction dans le domaine des publications en art ;
 - le maintien et le développement des événements en arts visuels au Québec, notamment en région, et une aide accrue à leur rayonnement ;

- le soutien au partenariat et à la coopération dans le domaine des événements en arts visuels;
 - l'ouverture des programmes (recherche et création, déplacements, résidences) aux professionnels du secteur (ex.: commissaires, conservateurs, galeristes, techniciens);
 - la reconnaissance de l'excellence et du rôle des professionnels des arts visuels au Québec par la création d'un prix de carrière;
- la création, au sein du Conseil, d'un poste d'agent de liaison des cultures autochtones, antenne des programmes auprès des communautés artistiques des Premières Nations et chargé de la documentation;
- la promotion de la non-imposition des bourses et de la mise en place de conditions fiscales favorables à l'artiste;
- la promotion de nouveaux partenariats et modèles de production et de diffusion notamment avec les institutions d'enseignement, les centres de recherche et les communautés;
- une documentation approfondie, rigoureuse et objective, du secteur des arts visuels au Québec et la promotion d'une mise en réseau et d'une actualisation régulière de cette documentation;
- la promotion d'une action concertée des intervenants du milieu des arts visuels (mise en place d'une table de concertation interprofessionnelle, création d'un événement mobilisateur pour favoriser la médiatisation du secteur et le développement des publics);
- la promotion d'une vision commune, de la valorisation et de la médiatisation des arts visuels québécois.



Table des matières

Mot du président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec	1
Avant-propos méthodologique	3
Introduction	4
1 La recherche, la création et le perfectionnement	6
1.1 La recherche, la création et le perfectionnement : les principaux constats	7
■ Les arts visuels : un territoire en mouvance	7
■ La décision d'appartenance : des points de vue qui s'affrontent	8
■ Une mémoire à conserver	8
■ Un financement insuffisant	8
■ Des coûts qui ne varient pas forcément selon les formes d'art	8
■ Un soutien insuffisant aux déplacements	9
■ Un soutien inadéquat aux artistes en mi-carrière	9
■ La relève : une aide mal ciblée, des déplacements trop peu nombreux	9
■ Les artistes autochtones et des communautés culturelles : une présence à renforcer	9
■ Des innovations nécessaires en matière de financement	10
■ L'évaluation par les pairs : le « moins pire » des procédés	10
■ L'importance d'une évaluation basée sur l'excellence et la singularité des démarches artistiques	10
■ Bourse et subvention : une gestion identique inadaptée à la réalité de la pratique artistique	11
■ La dictature du « projet » et du court terme	11
■ La chaîne création/production/diffusion/mise en marché : une responsabilité non souhaitable	11
■ L'importance des centres d'artistes et des associations professionnelles	12
■ L'importance des événements en arts visuels, notamment en région	12
■ Une médiatisation insuffisante des arts visuels	12
■ Barèmes et versement des droits : des niveaux bas, un respect inégal	12
■ Des expériences inspirantes	13
1.2 La recherche, la création et le perfectionnement : enjeux et recommandations	13
2 Le soutien à la production	15
2.1 Le soutien à la production : les principaux constats	16
■ L'atelier : un espace crucial et polyvalent	16
■ Une mise à jour nécessaire des équipements présents dans les ateliers	16
■ Accès difficile aux espaces	17
■ Nécessité d'ateliers collectifs	17
■ Des œuvres à entreposer...	17
■ L'importance du réseau des centres d'artistes	17
■ Arts, éducation, sciences : un lien à établir et à soutenir	18
■ La résidence d'artiste : des pratiques variées, des retombées considérables	18
■ Des séjours d'une durée insuffisante, un réseau méconnu, un sous-financement	18
■ Une coordination parfois difficile, un potentiel à développer	19
■ Le sous-financement du soutien à la production : des impacts multidimensionnels	19
2.2 Le soutien à la production : enjeux et recommandations	20
3 La diffusion au Québec et au Canada, promotion et sensibilisation des publics	22
3.1 La diffusion au Québec et au Canada, promotion et sensibilisation des publics : les principaux constats	23
■ Une médiatisation insuffisante, des visages invisibles	23
■ Des initiatives diversifiées à encourager	24
■ L'absence d'une volonté commune de promouvoir les arts visuels	24
■ Une diffusion difficile pour les artistes en mi-carrière	24
■ L'importance négligée de l'éducation aux arts auprès des jeunes et des communautés	25

■ Une circulation insuffisante des œuvres et des artistes	25
■ La question des droits d'auteur et des cachets : une problématique centrale	25
■ Le rôle de médiation des centres d'artistes et des associations à renforcer	26
■ Le manque de soutien spécifique des activités de développement de publics	26
■ La nécessité de maintenir les événements et d'en assurer une bonne médiatisation	26
■ Une concertation déficiente entre tous les acteurs	26
3.2 La diffusion au Québec et au Canada, promotion et sensibilisation des publics : enjeux et recommandations	27
4 La diffusion à l'international	29
4.1 La diffusion à l'international : les principaux constats	30
■ Une culture effervescente, un potentiel de rayonnement à l'étranger inexploité	30
■ L'importance vitale de s'ouvrir au monde	31
■ Le « vrai sens » d'une carrière internationale : des réalités multiples	31
■ Un manque de concertation et de coordination des instances gouvernementales	31
■ La nécessité d'un réseau et d'une réciprocité des échanges	32
■ Le manque de suivi	32
■ L'importance du catalogue et de la publication	32
■ Les obstacles à l'édition et à la distribution	32
■ De nouvelles pratiques à encourager	33
■ Des données insuffisantes, des expériences à documenter	33
■ Des relations à instaurer entre les artistes et les institutions d'enseignement	33
■ Les événements : des outils cruciaux pour diffuser à l'étranger	33
■ Un soutien financier trop ponctuel	34
■ Une vision restreinte de la diffusion internationale	34
■ Des destinations de choix, à choisir par l'artiste, le professionnel ou l'organisme	34
■ Un accueil inégal à l'étranger	34
■ La nécessité d'une structure qui coordonne et agit	35
4.2 La diffusion à l'international : enjeux et recommandations	35
5 Le marché de l'art	37
5.1 Le marché de l'art : les principaux constats	38
■ Un marché en déclin malgré un fort potentiel	38
■ Une question de richesse, une question de valeurs	39
■ Quatre segments de marché	39
■ Des galeries qui assument leur rôle mais qui ne sont pas assez nombreuses	39
■ Des pratiques d'achat et de mécénat non valorisées	39
■ Des incitatifs peu développés et méconnus	40
■ Une absence de mobilisation locale pour l'art contemporain	40
■ La nécessité d'un événement d'envergure	40
■ Une médiatisation quasi-inexistante auprès du grand public	40
■ Une circulation inadéquate des artistes québécois sur les territoires	41
■ L'éducation négligée	41
■ Vendre n'est pas trahir...	41
■ L'impact du « Web » à ne pas sous-estimer	42
■ Le respect des droits d'auteur : un enjeu crucial pour le marché de l'art	42
■ Le soutien public du marché de l'art : des expériences étrangères inspirantes à documenter	42
5.2 Le marché de l'art : enjeux et recommandations	43
6 Les publications	44
6.1 Les publications : les principaux constats	45
■ Des outils essentiels de référence, de recherche, de réflexion et de diffusion	45
■ Des écrits de grande qualité	46

■ Une situation de rattrapage au Québec	46
■ Un lectorat restreint...	46
■ ...qui ne doit pas remettre en question l'existence des publications	46
■ Des choix éditoriaux difficiles face à une actualité artistique débordante	46
■ Carte de visite à l'étranger, reconnaissance acquise	47
■ Une absence au sein des événements qui font la promotion de l'écrit	47
■ Une distribution problématique, une mise en réseau nécessaire	47
■ Un manque de soutien à la documentation de l'art	47
■ Le numérique : nouvelles pratiques, nouveaux enjeux	48
■ Le manque de soutien à la coédition, à la coproduction	48
6.2 Les publications : enjeux et recommandations	49
7 Les professionnels des arts visuels	50
7.1 Les professionnels des arts visuels : les principaux constats	51
■ Un secteur essentiel sous-financé	51
■ Précarité des emplois et sous-rémunération	51
■ Roulement excessif du personnel	52
■ Un manque de reconnaissance généralisé	52
■ Une confusion sur l'état des professions	52
■ Des lieux de diffusion à définir ou à redéfinir	53
■ La recherche : une activité essentielle non valorisée	53
■ Absence d'une vision commune et d'actions de long terme	53
■ La promotion du partenariat et de la coopération	54
■ Privilégier l'éducation aux arts et la pérennité des pratiques culturelles de la population	54
■ Mobilisation nécessaire autour d'un événement	54
■ Mobilisation nécessaire autour d'une association	54
■ Une relève de qualité mais une intégration difficile	55
■ Une circulation insuffisante des professionnels sur les territoires	55
■ Un positionnement nécessaire du Conseil	55
7.2 Les professionnels des arts visuels : enjeux et recommandations	56
8 La vie associative et le soutien à la discipline	58
8.1 La vie associative et le soutien à la discipline : les principaux constats	59
■ Les regroupements et associations : une présence essentielle	59
■ La promotion de l'artiste	59
■ Un sous-financement grave	60
■ Fragmentation du secteur des arts visuels	60
■ Absence d'une association unique	60
■ Des outils de sensibilisation des publics	61
■ L'invisibilité des arts visuels !	61
■ La nécessité d'une vision commune et concertée	61
■ Une fragmentation des programmes de soutien qui nuit à la cohésion du milieu associatif	61
■ Méconnaissance des cultures autochtones	62
■ La publication : un outil indispensable	62
■ La promotion des échanges, de la circulation de l'information et de la documentation	62
8.2 La vie associative et le soutien à la discipline : enjeux et recommandations	63
Conclusion	64
■ Les stratégies pour maximiser le développement des arts visuels et les conditions de pratique des artistes	64
■ L'action du Conseil des arts et des lettres	66



Liste des collaborateurs

Analyse et rédaction du bilan

Anne Bernard

Transcription des enregistrements sonores des tables rondes

Marcella Peredes

Révision et édition

Julie Dufresne

Animation des tables rondes

Guy Bellavance, Suzanne Bilodeau, Bernard Chassé,
Ariane Émond, Jean-Pierre Le Goff, Jean-François Ouellet,
Jean-Léon Rondeau, Johanne Turbide

Secrétariat des tables rondes

Lyne Arcand, Berri Richard Bergeron, Linda Boutin,
Laurence Delaunoy, Marie-Pierre Dolbec, Claude Godin,
Gaétan Hardy, Françoise Jean, Line Johnson,
Stéphanie Lemétais, Jean-Marc Miousse, Line Roy,
Martin Thivierge

Comité de réflexion

CALQ : Yvan Gauthier, Hélène Bernier et son équipe
des arts visuels : Berri Richard Bergeron,
Françoise Jean, Christiane Jobin, Hélène LaRoche,
ainsi que Gaétan Hardy de la Direction du
développement et de l'action régionale et
internationale
MCC : Denis Chartrand, Francine Lalonde
SODEC : Gilles Corbeil, Martin Thivierge
AGAC : Éric Devlin, Marc Lanctôt
MACM : Marc Mayer
MNBAQ : Yves Lacasse
RAAV : Christian Bédard, Yves Louis-Seize
RCAAQ : André Gilbert, Bastien Gilbert
SMQ : Michel Perron

Le Conseil des arts et des lettres remercie ceux et celles
qui ont aussi collaboré de près à la réussite du Forum
sur les arts visuels au Québec, dont Dyann Bédard et
Danielle Desrosiers ainsi que Béatrice G. Pepper et
Geneviève Picard de la Direction des relations publiques.

Graphisme

Revolver 3 (signature visuelle)

Annie Dionne (Forum)

Isabelle Toussaint Design graphique (Bilan)

Photographie

Jean-Guy Thibodeau

Cette publication est une production du
Conseil des arts et des lettres du Québec.
Le contenu de ce document figure
intégralement sur son site Web :
www.calq.gouv.qc.ca

Bureaux du Conseil des arts et des lettres du Québec

Québec

79, boul. René-Lévesque Est, 3^e étage
Québec (Québec)
G1R 5N5

Téléphone : 418 643-1707
Sans frais : 1 800 897-1707

Montréal

500, place d'Armes, 15^e étage
Montréal (Québec)
H2Y 2W2

Téléphone : 514 864-3350
Sans frais : 1 800 608-3350

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 2007

ISBN - 978-2-550-49211-5
(version imprimée)

ISBN - 978-2-550-49212-2
(PDF)

Québec 